La Conférence

ANNÉE JUDICIAIRE 2001-2002 • N°3 • JANVIER - FEVRIER 2002

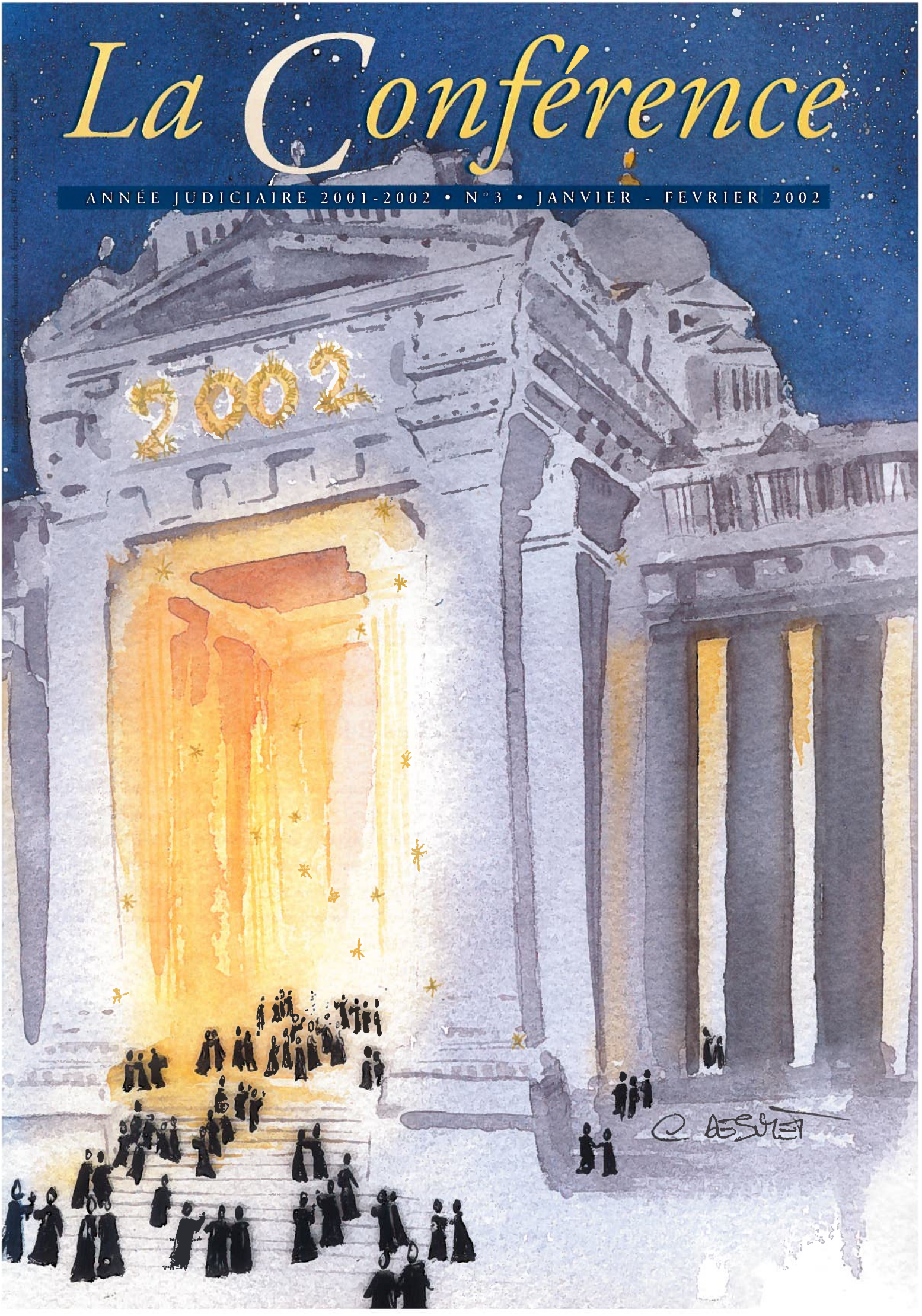

performance

Nous avons révolutionné quelques points-clé sur la Saab 9-5. 1260 pour être précis. A commencer par le nouveau moteur 3.0 IV6 Turbo Diesel qui développe un couple phénoménal de 350 Nm. A cela s'ajoute encore un châssis plus performant, une ligne plus fluide et un niveau de sécurité amélioré. Avec pour résultat, des performances de haut vol associées à un sentiment de maîtrise, pour garder les pieds sur terre. La nouvelle Saab 9-5 V6 TiD est disponible en version estate (break) ou sedan à partir de 34.500 €.

L'effet turbo de la nouvelle Saab 9-5 V6 TiD.

ORITÉ À LA SÉCURITÉ. www.saab.be - Beherman European

LE DISCOURS DE RENTRÉE : CHRONIQUE DU JOUR LE PLUS LONG... DE L'ORATEUR

Bernard Van Reepinghen

Qui oserait nier les irremplaçables bienfaits de la mémoire collective ? Celle de la Conférence du Jeune Barreau, qui est aussi celle du Barreau, n'est pas moins précieuse que beaucoup d'autres. Je n'ai donc pas résisté à l'amicale sollicitation du président de contribuer, modestement, à l'entretenir. Fût-ce au prix de quelques paillettes de nostalgie, venues sertir les photos d'hier ou d'avant-hier. Le discours de rentrée, donc. Ou, quelques moments de sa déjà longue histoire, commencée il y a 150 ans, mais dont, à intervalles réguliers, certains bons esprits annoncent la disparition. Mais cela, c'est une autre histoire. Procédons dans l'ordre. Vendredi après-midi. La fin de semaine a déjà bien commencé, dans les ministères et parfois ailleurs... La salle des audiences solennelles de la Cour d'appel de Bruxelles, dans le bruissement des robes d'avocats et le brouhaha un peu étouffé des soirs de première.

Qui ne se souvient de l'impressionnant appel des avocats décédés au cours des deux dernières guerres pour la défense des libertés ? Il précède traditionnellement la séance proprement dite. Exercice de mémoire collective, fondamental : dans un silence de cathédrale, le président égrène, un à un, les noms des confrères disparus ; certains sont encore familiers, même aux plus jeunes : Auguste Marin dont le cercle, qui porte son nom, perpétue le souvenir, les bâtonniers des Cressonieres et Braffort, et tant d'autres. Vient le moment, enfin, où le président donne la parole à l'orateur. Moment unique, donc irremplaçable. Moment magique, dirait-on aujourd'hui, si le mot n'était tant galvaudé. Seul, en quelque sorte, sur son estrade, un peu capitonnée, il est vrai, le voici qui va, une petite heure durant, livrer son message. Accomplir, enfin, cette prestation recherchée. Et attendue. Au tournant. Mais avant cet instant, il y eut les mois de lectures, d'hésitations, d'interrogations, de doute. Quel sujet ou quel thème choisir ? Faut-il émouvoir ou du moins, le tenter ? Faut-il distraire ?

Tous les orateurs, assurément, ne portaient pas en eux, à trente ans et quelques, un brûlant message à transmettre à leurs confrères ou contemporains. Mais chez bon nombre d'entre eux, j'ai la faiblesse de le croire, il y avait sans doute, comme une recherche. Un peu confuse encore, fugace, en tout cas, de leur identité. Et le souci de la révéler, à travers des dilections et des goûts, ou des aversions, forcément très divers. C'est le cher bâtonnier Adrien Wolters, toujours aussi regretté et toujours fréquemment cité, au sein du barreau, qui, répliquant lors de la rentrée de 1988 à "son" orateur, l'explosif Marc Preumont, lui faisait gentiment le reproche d'avoir, en quelque sorte, fait violence, à sa naturelle fantaisie, à ses dons de poète, en choisissant un thème aussi quotidien et académique, que celui de *"nos juges"*. Le discours ne doit-il pas être, au contraire, *"la manifestation éclatante de la culture du barreau, la preuve de la multiplicité de ses goûts et de ses intérêts"* ? Et Adrien Wolters qui prononça, en son temps, un discours sur le patriotisme, qui ne passa pas non plus inaperçu, de rappeler qu'on avait parlé à cette tribune, *"pour notre joie et notre fierté, de l'entropie et de Soljenitsyne, de l'existence de Dieu et du terrorisme, du nouveau roman et de George Sand"*. Il eût pu ajouter, parmi bien d'autres thèmes : Mao Tsé-Toung, Arthur Rimbaud, le procès de Sacco et Vanzetti, Charles le Téméraire, Charles Woeste.

Si j'en crois les échos de couloir, tous, dans cette longue série, ne brillèrent pas de mille feux. Il y en eut d'émouvants, d'académiques ou un peu scolaires. Et puis, tout de même (!), quelques beaux discours, qui eurent leur part de mérite, d'intérêt ou d'attrait et qui trouvèrent grâce aux yeux de censeurs, souvent implacables. Pourquoi, d'ailleurs, faire la mariée trop belle ? L'important, finalement, pour l'orateur, n'est-il pas qu'il ait été le héros d'un jour, sans doute le plus long, pour lui ? Et si d'aucuns, d'aventure, se laissaient aller à quelque griserie, pour avoir occupé cette tribune, qu'ils ne se leurrent pas trop : un de mes amis raconte volontiers, qu'ayant prononcé le discours quelques années plus tôt, et rencontrant un avocat général distingué dans la salle des pas perdus, celui-ci lui confiait, dans une cordiale condescendance : *"vous devriez, cher ami, envisager sérieusement de vous présenter au discours! "*

Ruptures ... ou divertissement.

Certains discours ont, en quelque sorte, traversé le temps et les générations : ainsi

LE DISCOURS DE RENTRÉE

Suite de la page 5

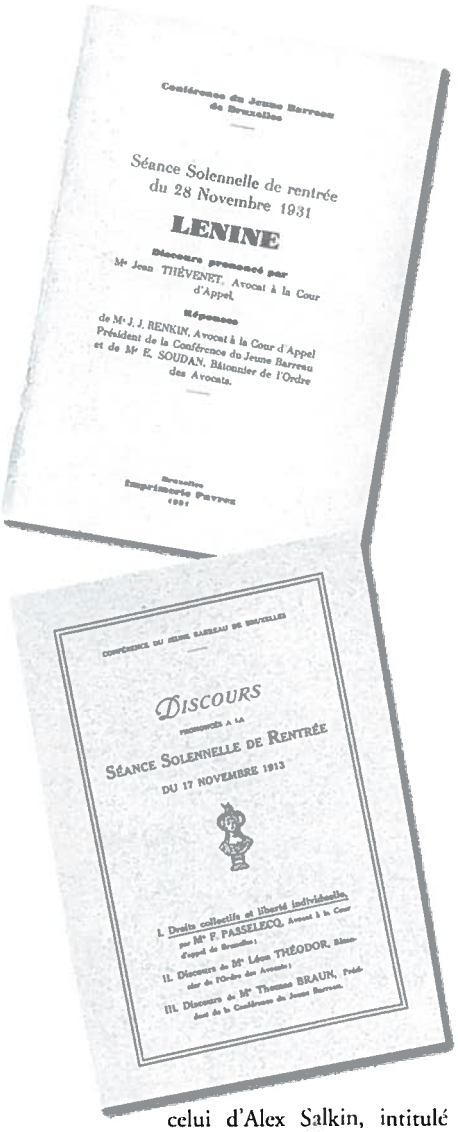

Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles

Séance Solennelle de rentrée du 28 Novembre 1931

LENINE

Discours prononcé par Me Jean THÉVENET, Avocat à la Cour d'Appel.

Réponse de Me J. J. RENKIN, Avocat à la Cour d'Appel Président de la Conférence du Jeune Barreau et de Me E. SOUDAN, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Bruxelles Imprimerie Payrau 1931

CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU DE BRUXELLES

DISCOURS PRONONCÉS À LA SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE DU 17 NOVEMBRE 1913

I. Droits collectifs et liberté individuelle, par Me F. PASSELECQ, Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles ;

II. Discours de Me Léon THÉODOR, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;

III. Discours de Me Thomas BRAUN, Président de la Conférence du Jeune Barreau.

celui d'Alex Salkin, intitulé "*Ruptures*", et prononcé par le flamboyant Prix Janson 1926. Il décrivait, en formules brillantes et à l'emporte-pièce, les états d'âme d'une génération ayant eu trente ans en 1930. D'autres se sont inscrits dans l'histoire. La grande histoire. Douloureusement. Celui que Madame Geneviève Pevtchin Janssen prononça en 1946, au lendemain de la dernière déflagration mondiale, et revenant elle-même de déportation, fut de ceux-là. *"Pierre Brachet et la défense de la liberté"* racontait le destin, de ce tout jeune avocat, ayant trouvé la mort sur le front de Madrid, en 1936, *"dans la clarté lucide d'un sacrifice réfléchi et libre"*. Le discours de rentrée retrouvait, si l'on peut dire, après cinq années de silence et d'oppression, une tribune. Et une voix. Qui s'est tue récemment, mais qui, pour beaucoup, continuera de résonner en sourdine.

Plus proche, quoique déjà relativement lointain et dans un genre très différent, apparaît le discours de Pierre-Paul Hamesse. Celui-ci, avait, à l'issue d'une élection serrée, triomphé – ce n'était pas banal – du très regretté bâtonnier Jacques De Gavre. La séance de rentrée, à l'époque, se tenait dans l'ambiance feutrée, et sous la lumière tamisée des candélabres de la Cour de cassation. Comme un défi à la solennité des lieux, l'orateur avait pris le parti de divertir son auditoire. Résolument. Ce fut un discours hors normes, absolument atypique, qui déconcerta. Etait-ce d'ailleurs, à proprement parler, un discours ? Plutôt, une forme de confidence, transmise, *mezzo voce*, comme celle que l'on ferait à quelques amis réunis autour de l'âtre. Et notamment ce merveilleux début : "*Monsieur le bâtonnier, je vous le dis pour commencer et en tremblant : quel beau métier nous avons, comme il nous est permis de l'accomplir sans perdre notre âme*".

Et l'orateur de continuer : *"un parterre de juristes doit se divertir"*. Suivait ce dialogue imaginaire :

- *"Je vais essayer de vous parler de la douceur.*
- *De la douceur. Vous allez parler de la douceur ? Vous la côtoyez donc tellement au Palais ?*
- *Justement non. Nous allons tenter l'éloge de quelque chose de rare.*
- *D'inexistant ?*
- *Non de rare."*

"Avons-nous déployé, distribué assez de douceur ? Si nous avions construit tout ce que nous avons construit, prodigué tout ce que nous avons prodigué, élevé tout ce que nous avons élevé, avec plus de douceur".

La collection du Journal des Tribunaux permet de relire, à tête reposée, les jolies formules de ce discours qui révélait si bien la personnalité de son auteur. Celui-ci avait osé, ce que certains de ses congénères n'osèrent pas : être lui-même. Simplement.

Quand on discourait sur Edmond Picard ou Lénine.

J'ai évoqué le discours de Pierre-Paul Hamesse, un des premiers qu'il me fut donné d'entendre, pour avoir aussi, quelques années après sa prestation mémorable, partagé plus d'une fois, avec lui, et quelques autres saltimbanques, les tréteaux des revues du Jeune Barreau. Il y a de ces continuités, même fugaces, qui rassemblent. Mais pour rendre un peu justice à l'histoire du discours, si tant est qu'elle existe, je devrais ne pas omettre, quand même, le bâtonnier Jean Thevenet, autre personnalité dont le souvenir ne s'efface pas, et qui consacra son discours à Lénine. Ni plus ni moins. Et qui, paraît-il, fut brillant. Depuis lors, il est vrai, l'histoire, la vraie, a infléchi et corrigé quelque peu, les appréciations de l'époque. Le paysage a changé, ou, certains coins en avaient été occultés.

N'est-ce pas, somme toute, le cas de bon nombre de thèmes et de discours qui furent prononcés à cette tribune? Qui s'enhardirait aujourd'hui à faire l'éloge de la douceur, au risque de passer pour je ne sais quel utopiste attardé ? Imaginerait-on, en ce début de millénaire, un orateur choisissant de faire *"l'éloge d'Edmond Picard"* ? C'est plutôt son procès qu'on ouvrirait. Et pourtant, notre ancien confrère, Marcel Mayné, avait, en 1954, prononcé cet éloge et ce ne fut pas, non plus, un discours banal. C'était, il est vrai, avant le buste renversé et quelques esclandres mémorables…

Dans les murs et… hors les murs.

Il y a le discours de rentrée, vu de l'intérieur du Palais, et le discours hors les murs. Je veux parler de ses retombées, souvent acides, dans la presse. La presse hebdomadaire, plus spécialement. Depuis longtemps déjà, ses chroniqueurs, dits satiriques, y pourvoient. Souvent munis du flacon de vitriol. Ainsi qu'au gré, fréquemment, des amitiés particulières et des petits règlements de compte personnels, pas toujours reluisants, disons-le. Ainsi va la vie du Palais. Ainsi va aussi une certaine confraternité, aux détours qui ne surprennent même plus. Ou si peu.

Je devrais dire un mot, en terminant - *last but not least* - des oratrices, nos consoeurs. Après quelques rares pionnières, qui eurent bien du mérite à s'infiltrer dans cette longue histoire d'hommes, elles occupent désormais cette tribune régulièrement. Avec talent et élégance. Apportant ainsi leur pierre à l'édifice. Qui ne s'en réjouirait ?

■

La Conférence se souvient...

Edouard Jakhian

Edouard Jakhian, orateur de rentrée, le 8 novembre 1968.

"*Il y a*", dit l'humoriste, *"trois catégories d'hommes : les orgueilleux, les vaniteux et les autres"*. Et il ajoute : *"L'ennui, c'est que je n'ai jamais rencontré les autres !"*. Alors, cher Président Cornu, en me demandant mes souvenirs d'orateur de rentrée et de bâtonnier, espériez-vous trouver en moi, enfin, un représentant des "autres" ? Je suis désolé de vous décevoir : il vous faudra chercher ailleurs. Je conserve un souvenir trop gratifiant de ces deux étapes de ma vie professionnelle pour pouvoir faire, même avec le recul, la part de vanité.

Je me souviens d'une de ces nombreuses réunions d'information préélectorales. Une participante me demanda : *"Mais, au fond, pourquoi vous présentez-vous au bâtonnat ?"*. C'est l'instant où tout peut chavirer à cause de la réponse toute faite qui ne convient à personne, du genre de *"C'est parce que, très modestement dit, je pense pouvoir être utile au barreau"*, mais c'est l'instant aussi où un discours de vérité peut tout sauver. Je m'entends encore répondre : *"Parce que cela fait plaisir à mon ego"*. Tout en ajoutant cependant, car c'était également vrai : *"C'est aussi parce que, très modestement, etc., etc."*.

Je reconnais que ces deux années de bâtonnat furent exaltantes (1988-1989 et 1989-1990) grâce à deux conseils de l'Ordre d'une qualité exceptionnelle[1]. Tout tenait en trois mots : la vision, la nécessité et la volonté. L'Ordre sut concilier les nécessaires mais *parfois* difficiles exigences d'une tradition à laquelle aucun de nous ne voulait tourner le dos, mais aussi les nécessaires et *toujours* difficiles exigences d'une profession qui devait évoluer, conquérir un statut remodelé, s'ouvrir aux autres barreaux : la correspondance organique, les associations transnationales (en ajoutant un article 68bis au Règlement d'ordre intérieur, notre barreau devenait vraiment international), la fin de la mise sous tutelle de l'avocat à l'occasion de ses rapports avec les médias, l'accueil des justiciables au palais, les nouvelles relations avec le public, les conventions avec l'Association belge des juristes d'entreprises comme avec le Collège national des experts architectes, le règlement sur les GIE et GEIE, la permanence du mercredi après-midi, les recyclages, notre reconnaissance par l'American Bar Association, les cours d'anglais juridique, etc, etc. Nous eûmes, pour l'époque, d'insolentes fécondités. Il y eut aussi une tentative d'éradiquer la "petite délinquance". Si mes souvenirs sont bons, près de 30 instructions disciplinaires furent ouvertes. Il fallait, en un mot comme en cent, cesser d'être gouvernés par des habitudes qui nous rendaient trop aisément dupes des formes et des mots. Il fallait démystifier certaines règles déontologiques pour mettre au jour et ne retenir que notre seul guide : la règle éthique et faire aussi la différence entre les faux marbres et les vrais stucs.

Mais je me souviens aussi que, le 1er septembre 1988, après avoir reçu les "clés de la maison" de mon prédécesseur, l'inoubliable Adrien Wolters, je me retrouvai seul, dans le cabinet du bâtonnier, quelques minutes avant mon premier conseil. J'avais devant moi le buste de Paul Janson, qui me rappelait une lignée prestigieuse d'avocats, dont les deux derniers représentants restent mes créanciers en reconnaissance. Mais je songeais déjà au 31 août 1990, sachant le

1 Adrien Wolters, bâtonnier sortant; Xavier Magnée, dauphin de l'Ordre; Oscar Gruncwaldt, Fernande Motte-de Raedt, John Bigwood, Jean-Luc Fagnart, Pierre Cornil, Jacques Van Gelder, Pierre Corvilain, Philippe Humblet, Claude Wantiez, Jacques Libouton, Marc Wagemans (*je salue avec une amicale déférence mon actuel bâtonnier*), Marie-France Lampe, Jacqueline Linsmeau, Jean-J. Evrard, Gérard Collin, Jean Van Rossum, Jacqueline Rousseaux, Pol Massart.

Suite de la page 7

temps compté et me promettant de rentrer dans le rang, sans nourrir le regret des flamboiements rituels et sans céder aux ivresses qui accompagnent parfois la charge, à Bruxelles, de bâtonnier. Je tins parole et je ne somatisai pas ! Je fus heureux, pendant et après : tout compte fait, il n'y a pas que le bonheur qui rend heureux ... Et se souvenir, toujours, que l'essentiel n'est pas ce qui a été fait, mais ce qu'il reste à faire. Demain doit rester le premier jour.

Le discours ! Oui, bien sûr, ce fut un grand moment. Inoubliable. Il y a de cela 33 ans (01 – 68, cela fait-il vraiment 33 ? A moins que cela fasse 67 avant J.C.!) On a demandé un jour au bâtonnier Thévenet (1950-1951 et 1951-1952), qui accomplit un parcours complet (les prix, le discours, la présidence de la Conférence, le bâtonnat, la présidence de la Fédération des avocats belges, la présidence de l'Union internationale des avocats), quel était l'événement de sa vie professionnelle qui l'avait le plus marqué. Il répondit, sans hésiter : "le discours". Il se souvenait de ce moment d'une intensité corrosive quand le président de la Conférence s'était tourné vers lui : *"Me Thévenet, vous avez la parole"*.
J'ai donc vécu ce moment quand le président François Marchal me donna la parole. Tous les chefs de corps[2] occupaient le "fer à cheval". Et derrière eux – c'était la tradition – étaient assis, sous la fresque murale encore masquée par les tentures de la pudeur, les membres de la commission[3]. A l'époque, la salle des séances solennelles de la cour d'appel était comble. Il n'y avait plus un strapontin de libre, même dans les mezzanines. Il me fallut donc vaincre le tumulte de mes sentiments pour prononcer, enfin, ce discours que je portais depuis toujours. En évoquant le génocide des Arméniens par les Turcs, en 1915, j'ai l'impression, avec le recul, d'avoir apporté une information et être parvenu à communiquer une émotion. M. Ganshof van der Meersch avait essuyé une larme qui n'avait échappé à personne : elle marqua le discours. Mais, comme je l'avais dit, il est plus facile de prendre la parole que la Bastille, puisque ce génocide, que j'avais qualifié de *"premier délire crépusculaire du XXe siècle"*, fait l'objet d'un terrorisme historique destiné à le nier... Le bâtonnier Jean Baugniet – et lui seul – me donna la réplique. Le roulement de ses "r" donnait plus de résonance encore à sa merveilleuse sensibilité.

Il y eut, dans mon cas, un autre événement, unique, je crois, dans l'histoire de la Conférence : je me présentai seul, sans présentateur, aux suffrages de l'assemblée générale de la Conférence. Ce fut une épreuve plus redoutable que le discours lui-même. L'année avant, deux présentateurs de génie avaient réglé leurs comptes par candidats interposés. Le malaise n'était pas dissipé et le président de la Conférence, Roger Dalcq, avait décidé que, à l'avenir, les orateurs se présenteraient eux-mêmes. L'expérience resta – et c'est certainement dommage – sans lendemain.
Voilà, cher Président Cornu, certains souvenirs. Ils s'accompagnent, je le reconnais, d'un sentiment de nostalgie – ce plaisir subtil d'être un peu triste. Je me rends compte du temps qui s'est écoulé lorsque, subitement, je me découvre le plus âgé dans des lieux et des groupes où j'étais le plus jeune. Serait-ce la fin de la jeunesse ou bien tout simplement l'arrivée des premiers rayons des "soleils d'hiver" ... ? Je souhaite que, dans quatorze ans, à l'occasion du 175e anniversaire de la Conférence, votre lointain successeur vous demande le même exercice. Et vous le ferez avec plus d'humilité que je l'ai fait. Vos contemporains seront, alors, les premiers à avoir rencontré l'un des "autres" ...

■

2 MM. Bayot, premier président de la Cour de cassation; Ganshof van der Meersch, procureur général près la Cour de cassation; Somerhausen, premier président du Conseil d'Etat; Sallier, premier président de la Cour d'appel; de le Court, procureur général près la Cour d'appel; Moeneclaey, premier président de la Cour militaire; Gillissen, auditeur général près la Cour militaire; Vullers, président du Tribunal de première instance; Velu, procureur du Roi; Denolin, président du Tribunal de commerce; Van der Gucht, référendaire du Tribunal de commerce; Bonbled, président du Conseil de prud'hommes d'appel; Dalliers, auditeur militaire; Parein, doyen des juges de police.

3 MMes Jacques De Gavre, directeur; Claude Van Ham, vice-président; Jules-Michel Chomé, Jean-Luc Fagnart, Charles Unikowski, Jacqueline Haulot, Geneviève Dupont, Corinne Cattier, Christian Franzen, Philippe De Vigne, Jean Bornet.

CAHIERS DE DROIT EUROPEEN

Rédacteur en chef
Léon GOFFIN
Professeur émérite de l'Université de Louvain
Avocat honoraire au Barreau de Bruxelles

Directeur
Jean-Victor LOUIS
Professeur à l'Université de Bruxelles
et à l'Institut Universitaire de Florence

Secrétaire général
Frédéric LOUIS
Avocat au Barreau de Bruxelles

Secrétaire
Anne Vallery
Avocat au Barreau de Bruxelles

Depuis 1965, les *Cahiers de droit européen* fournissent une réflexion et une documentation de haut niveau, proche de l'actualité, sur l'évolution de tous les domaines du droit européen, y compris celui qui relève des organisations non communautaires.

Les *Cahiers de droit européen* sont le fruit de la collaboration des plus éminents spécialistes internationaux, hauts magistrats européens, professeurs d'universités européennes, avocats de renom et hauts fonctionnaires, etc.

Les *Cahiers de droit européen* sont, depuis 1965, à l'avant-plan des publications européennes dans ce domaine.

Abonnement 2001 :
146 € pour tous pays.

Etablissements Emile Bruylant
rue de la Régence, 67 - 1000 Bruxelles
Tél. : 32 2 512 98 45 - Fax : 32 2 511 72 02
BBL 310-0101028-40

Palais littéraire et artistique :
GÉRARD LEROY ET L'AGNEAU MYSTIQUE

André Dumont

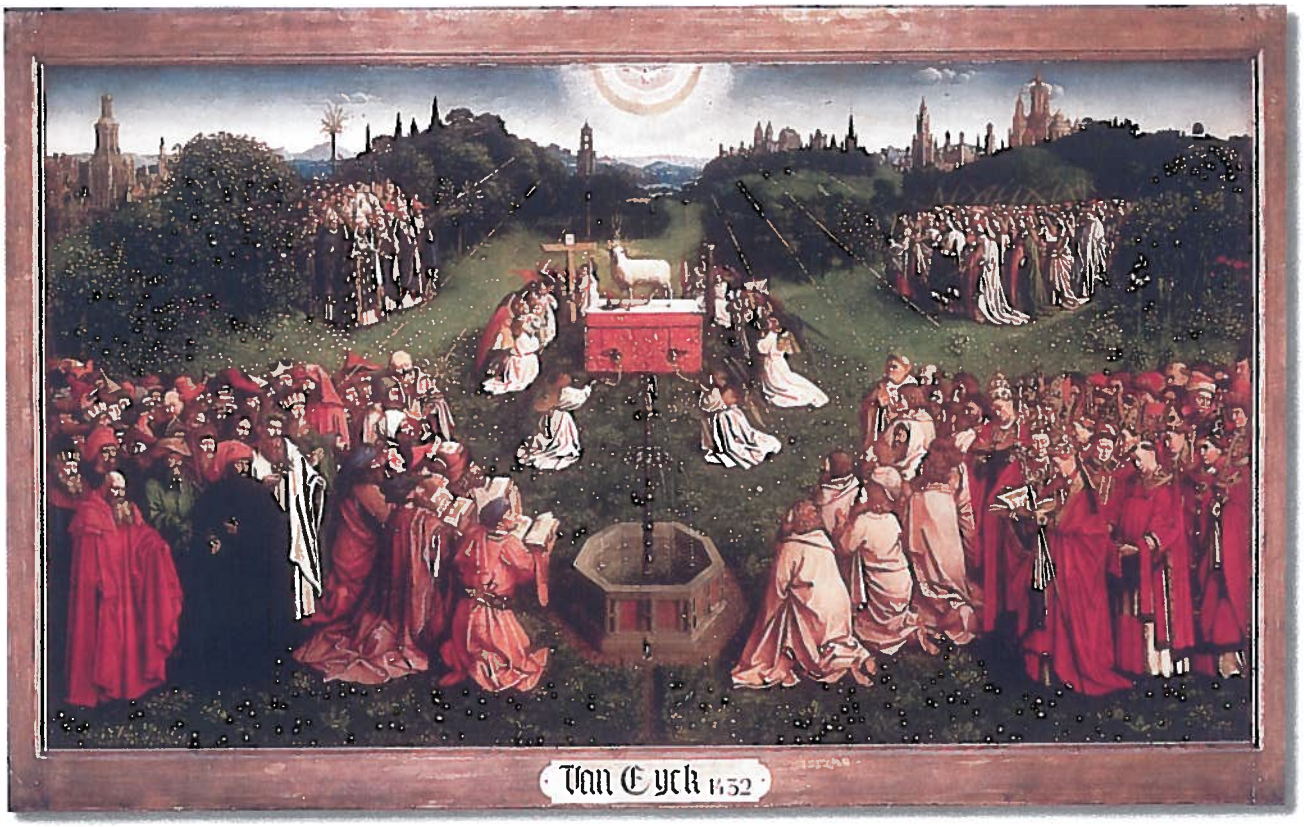

Une fois de plus, ce 22 novembre, la Caisse Privée a ouvert les portes de la salle Breughel au Palais littéraire et artistique de la Conférence du Jeune Barreau.

L'auteur assurément, de même que le sujet, annonçaient une soirée de qualité. Le ton fut donné par Me Lucien Kalenga qui présente l'orateur. Il retrace l'itinéraire de Me Leroy qui naquit à Londres où son père était officier. Ce dernier, délégué aux Nations Unies, séjourna dans multiples endroits. Me Leroy lui, était à Genève où il faisait ses études et rejoignait ses parents au fil des vacances, découvrant ainsi de nombreux pays, tels la Roumanie communiste, l'Inde, Israël... Aux universités de Namur et de Louvain, il conquiert son diplôme de docteur en droit et en sciences politiques. Il s'inscrit au barreau et auprès de Me Robert Boccart, son patron de stage, il se spécialise en droits intellectuels.

Me Kalenga évoque fort heureusement la conférence-promenade de Me Leroy, le 4 juin 2000, à l'abbaye de la Cambre. Il faut savoir que la cave de la maison de ce dernier est une ancienne dépendance de l'abbaye.

Puis le présentateur parle des deux passions de Me Leroy : le barreau et l'histoire des civilisations. Il parle des pays qu'il visite, dont son séjour à Kaboul où il découvre le *"Buzkashi"*, sorte de compétition entre cavaliers qui se disputent un cadavre de mouton. Me Leroy qui paraît si doux, a-t-il apprécié ce jeu ?

Me Gérard Leroy se lève, remercie son présentateur par un mot qui restera "il est tout sourire", puis, avec aisance, enlève son veston et nous plonge dans son sujet : *l'Agneau Mystique* de Van Eyck. On le sent décidé à nous faire don de ses réelles connaissances, de ses patientes et savantes recherches, de son imposant bagage politique, historique, géographique et religieux qui lui permettent de faire une étude exhaustive de l'oeuvre. Il parle d'abondance avec la plus grande simplicité et quel talent ! Il commente les "dias" qu'il a choisies avec soin. Son enthousiasme et sa science transforment la reproduction de *l'Agneau Mystique* qui se trouve devant l'auditoire. Le tableau s'anime : on entend les huit anges chanter à quatre voix, on devine quarante plantes différentes dans la végétation, on identifie, grâce aux détails des coiffes, des tuniques et des accessoires des personnages parmi les confesseurs, les saintes femmes, les ermites et pèlerins, les soldats du Christ et les juges intègres. On remarque que le retable est comme "écrasé" par les panneaux supérieurs, que Adam et Eve sont "courts sur pattes". On voit même un petit singe au pied du lutrin devant les anges chanteurs.

Le conférencier se livre à un rappel historique et géographique pour retrouver les véritables commanditaires du polyptyque, jongle avec les noms des souverains, de leurs unions successives, de leurs conquêtes, des empires qui se font et se défont.

Me Leroy nous raconte deux belles histoires. Celle du "miracle" de la chapelle d'Ittre, racontée dans un vitrail de l'église de Bois Seigneur Isaac : au cours de la messe, le curé vit du sang couler d'une hostie et se répandre sur le corporal qui devint une relique. Ensuite celle d'Antoine, solitaire dans les bois d'Havré, près de Mons, qui fit élever un oratoire en mémoire de son

GÉRARD LEROY ET L'AGNEAU MYSTIQUE

Suite de la page 9

saint patron, invoqué pour guérir le Mal des Ardents. Là, lors de l'épidémie de 1382, de nombreux pèlerins furent guéris. Albert de Bavière, comte de Hainaut décora les plus illustres de ceux-ci de l'Ordre des Chevaliers de St Antoine.

L'orateur poursuit son exposé : à la même époque, Guillaume IV, fils d'Albert de Bavière, avec les seigneurs d'Havré, prépare une croisade. Pour la commémorer, il commande les cinq panneaux inférieurs du polyptyque et veut évoquer le miracle de la chapelle d'Ittre. C'est ainsi que le centre du retable représente le Christ sous forme d'un agneau sur un autel dont le sang se répand dans un ciboire. Ce retable est assurément destiné à l'église de Bois Seigneur Isaac mais Guillaume IV décède. Son projet échoue. Le retable est inachevé.

Van Eyck se retrouve au service de Philippe le Bon qui aime les miniatures mais refuse de payer l'achèvement du tableau commandé par la Maison de Bavière. Il est envoyé à Lisbonne durant six mois par Philippe le Bon, avec la mission de faire le portrait d'Isabelle du Portugal, pour savoir "à quoi elle ressemblait" avant de l'épouser.

Josse Vyd, bourgeois et banquier, sorte de nouveau riche possédant une chapelle à Gand (qui deviendra la cathédrale St Bavon), commande la finition du retable mais exige une œuvre plus haute. Il choisit dans l'atelier de Van Eyck des peintures monumentales qui constituent les panneaux supérieurs. Voici l'explication de l'impression d'écrasement des magnifiques miniatures et celle d'Adam et Eve "courts sur pattes" ; Van Eyck dut raccourcir leurs jambes de cinq à six centimètres pour incorporer le tableau dans le retable. Le petit singe également remarqué est le singe, symbole de Mons, capitale du Hainaut ; il montre le souci que Van Eyck a eu de rappeler que Guillaume IV, premier commanditaire, était aussi comte de Hainaut.

Me Leroy n'hésite pas à qualifier ce polyptyque de "bâtard" qui ne dégage guère de ferveur religieuse, ce qui ne l'empêche pas de vouloir nous faire partager son émotion, son émerveillement face à chacun des panneaux. On a le souffle coupé devant tant de couleurs et de perfection dans la minutie.

L'orateur termine son exposé - qu'il est illusoire de vouloir résumer - en présentant l'ange de l'Annonciation "*qui pousse le chercheur à l'humilité en lui disant : "Continue, mon grand, mais il te faudra encore beaucoup de patience et de travail pour approcher les mystères du polyptyque de Gand".*

Me Leroy nous a fait vivre un moment de grâce. Je le dis sans nuance.

■

HOH 808
AU DELÀ DE NOUVELLES LIGNES,
UN NOUVEAU MONDE.
NOUVELLE VOLVO S60 DIESEL. Un signe, un symbole. Une forme inspirée de la vie. Le début d'une histoire, un nouveau chapitre. Eveil à un nouveau monde...
REVOLVOLUTION
www.volvocars.be
Donnons priorité à la sécurité.
Consommation de 6,5 litres/100 km. Emissions de CO_2 de 171 g/km.
De Smet Brussels
Brusselsesteenweg 605
1731 Asse-Zellik
Tél. 02/466.02.66
Grand Route 330
1620 Uccle - Drogenbos
Tél. 02/333.80.20
www.volvodesmet.com
VOLVO
for life

BERRYER BELGE : XIÈME ÉDITION

Thierry Bontinck

Berryer

" Le siècle est aux Avocats" dit Stendhal du XIXè siècle. Ce sont Chaix d'Est-Ange, Gambetta, Millerand, Jules Favre, Labori défendant Dreyfus, Waldeck-Rousseau, Poincaré...

Mais celui qui domine le siècle c'est Berryer. Il a sa statue sur les murs de l'Hôtel de Ville, rue Rivoli et au Palais de Justice, dans l'île de la Cité, où elle domine la salle des Pas-Perdus, la robe ouverte pour laisser voir l'habit de député.

On dit qu'il était éloquent dans toute sa personne. Il aurait pu prendre pour devise le titre des souvenirs d'un autre grand avocat du XXè siècle, Albert Naud : **Les défendre tous.**

Légitimiste, il fut l'avocat du Général Cambronne qui accompagna Napoléon dans l'épopée des Cent-Jours, le défenseur du Prince Louis-Napoléon Bonaparte après l'échec de sa tentative de débarquement à Boulogne, de Chateaubriand devant les assises, des Orléans, des républicains Ledru-Rollin et Jules Favre, des ouvriers typographes et de Lamennais. Il sut les défendre tous sans renoncer à sa fidélité royaliste, ce qui lui valut d'être arrêté le soir du coup d'Etat du 2 décembre pour s'être opposé à la prise de pouvoir illégale par le futur Napoléon III qui avait été son client. (Jean-Marc Varaut, in *Paris et ses Avocats, de Saint Louis à Marianne*, catalogue de l'Exposition organisée du 6 novembre 2001 au 2 mars 2002 par le barreau de Paris.)

Plantons le décor: une salle des audiences solennelles survoltée, quatre kamikazes plus ou moins informés du sort qui les attend, neuf secrétaires – sur douze – de la Conférence du Stage de Paris, en retard, comme le veut une insupportable tradition. Un invité de marque : Jean Plantu, célèbre dessinateur du *Monde*.
Véritable institution, la Berryer a ses rites[1] ! Le premier d'entre eux enseigne qu'il revient au quatrième Secrétaire de la Conférence de présenter l'invité. Me Cécile Soriano parcourt l'itinéraire du petit Jean Plantureux, alias Plantu, depuis le Lycée Henry IV, petit gros mal aimé, jusqu'aux terrasses des Deux Magots ou du Café de Flore où ses dessins quotidiens font l'admiration de ses ex-condisciples devenus bobos[2] "*gauche-roller-sushi-post-caviar* ".

Que le spectacle commence !

Première candidate : Me Solange Cicurel. Actrice confirmée de la Revue, c'est avec curiosité et confiance que l'on attendait Solange à la Berryer. Traitant par l'affirmative nuancée le sujet "*je sais ce que je vaux et crois ce qu'on m'en dit*" (c'est du Corneille !), Me Cicurel confie à Plantu que si elle est ici ce soir c'est pour se faire croquer par ses doigts experts et … accessoirement se retrouver en première page du *Monde*.

Me Solange Cicurel

"*Je suis comme tout le monde…en mieux. Je suis sexy, on me le dit, je le crois (…). Je suis fine, élégante, j'ai de jolis yeux. Une magnifique poitrine 90 C (…) Tout ça pour vous*

Me Cécile Soriano, 4e secrétaire

1 Voyez : Xavier Autain, "La conférence Berryer en v.o. française" et Alain Vergauwen, " Initiales B.B. : Et Dieu créa la Berryer belge", *La Conférence*, n°2, année judiciaire 2000-2001, pp. 9 à 11.
2 Traduction pour les non-initiés : les bourgeois bohèmes

BERRYER BELGE : XIÈME ÉDITION

Suite de la page 13

"J'ai assisté, au Palais de Justice, à une corrida d'un genre particulier. Cela se nomme conférence Berryer(...) L'épreuve s'apparente à une séance de bizutage mental. Les malheureux candidats font leur discours sur un sujet imposé. Après quoi les douze juges les passent au crible avec une violence inouïe. Ils les dévorent, les déchiquettent, les mettent en pièce. Le tout en public, devant une salle amoureuse de rhétorique, qui s'amuse fort de ces exécutions fleuries...
C'est d'une cruauté à peine soutenable si l'on a un peu de respect humain.
Il paraît qu'il s'agit là d'une longue tradition. Je ne soupçonnais pas, chez les avocats, ces mœurs barbares..."

(Françoise Giroud, *Journal d'une Parisienne*, Seuil, 1994,p.340)

Me Alexis Colmant

dire que je me sens formidable et que si vous décidiez, vous Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence du Stage de Paris de me dire le contraire, je ne vous croirai pas. Non, non, non". Et si par extraordinaire les parisiens devaient ne pas la suivre dans ses certitudes, ce serait immanquablement en raison de ce "*sacré complexe de supériorité*", au demeurant totalement incompréhensible pour elle (la supériorité, pas les complexes qu'en revanche elle comprend fort bien).

Me Cicurel, vous nous avez donné l'impression d'être tombée enfant dans la marmite de potion " spéciale Berryer " . Vous en possédez toutes les recettes : un texte léger, nerveux et court, les qualités d'une actrice, ce qu'il faut d'impertinence, d'aisance et d'éloquence. Vous avez réalisé l'exercice quasiment parfait et comme vous l'a dit la quatrième Secrétaire, malgré votre petit air de *"pétasse branchée"* que vous assumez parfaitement , *" tu n'es ni con, ni moche et puis tu as la classe"* .

Vint ensuite le quart d'heure de poésie. Sans ironie car le texte de Me Alexis Colmant, tout en alexandrins et consacré à la Femme, âme de toutes les intrigues, est soigné et dit avec talent :

" Quant à vous Messieurs les dessinateurs, avant de vous vanter
De pouvoir prendre femme et de la coucher sur papier,
Etudiez plus à fond les mœurs de ces cobayes,
Mais il est vrai que trop les fréquenter nous déforme les sens,
Au point de critiquer ce qui n'est que bon sens.
(...)
Monsieur Plantu,
Monsieur le Président de la Conférence du Jeune Barreau,
Ainsi que l'ensemble de la gent masculine de cette assemblée penseront comme moi,
C'est pas sinécure que ces animaux là ! "

Non, vous n'êtes pas Me Colmant le poète de films pornos dont on vous a injustement qualifié et j'espère, contrairement à ce qu'on vous a prédit, qu'il y a encore quelques *" sauterelles de Paris ou Bruxelles "* susceptibles de s'attendrir pour quelques

Me Louis Balling, 2e secrétaire

beaux mots bien dits. Sans doute votre ton est-il un peu retenu pour une Berryer, le style un rien languissant et les changements de rythme peu perceptibles. Néanmoins, à

Me Laurent Pasquet, 11e secrétaire et Me Pascale Monteiro Barreto

Me Fabrice Dubest, 3e secrétaire

l'aube de votre stage, aucune inquiétude à votre sujet, les fruits tiendront les promesses des fleurs…

Avec Me Paul Brasseur, nous entrons dans une autre dimension. On change de réalité, pour atterrir hallucinés dans un univers irréel et absurde. " *La vérité est illusion et l'illusion est une vérité* " par l'affirmative et sur un mode culinaire ! Diable ! Je vous avoue qu'en vous entendant commencer nous parler de jaunes et de blancs d'œufs, de palme d'or et de canard, j'ai craint le pire ! Puis j'ai très rapidement été rassuré: c'était bien le pire ! Mais le pire bien dit, sans vulgarité, ni médiocrité, comme seuls quelques belges peuvent le faire, cet humour absurde et incompréhensible qui fait qu'on ne sait plus si l'on rigole du texte, de son auteur ou des deux à la fois. On vous a qualifié de fils naturel de Woody Allen et de Raymond Devos. C'est une filiation enviable et que vous pouvez savourer. Attention cependant Me Brasseur, vous vous en serez rendu compte, votre histoire incompréhensible est inexportable en France, où l'on ne peut rire que de ce que l'on comprend. N'est pas Geluck qui veut !

Me Paul Brasseur

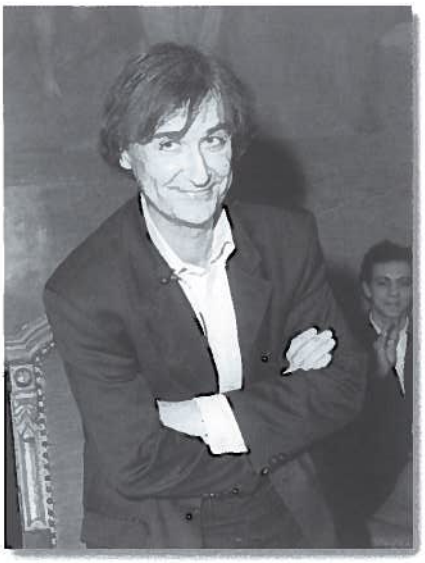

Plantu

La dernière candidate, Me Pascale Monteiro Barreto, a du talent à revendre, une belle voix, des respirations et des changements de rythme d'un naturel que beaucoup d'avocats confirmés peuvent lui envier. Prix Boels 2001, tout la prédestinait à "casser la baraque" ce jeudi 6 décembre et pourtant ce ne fut pas le cas. Déception. Me Monteiro, vous avez pêché par orgueil et ce n'est pas bien. Vous avez vraiment cru qu'il suffisait de venir parler dix minutes pour mettre la salle dans votre poche. Mais

Plantu recevant un œuf

BERRYER BELGE : XIÈME ÉDITION

Suite de la page 15

Saint-Nicolas

non, quel que soit le talent, la Berryer ça se prépare davantage ! Vous aviez choisi le plus beau sujet : " *le hasard dans certains cas, c'est la volonté des autres* " (Capus). Pourquoi alors vous contenter de parler de tous les autres pendant dix longues minutes? Ceci dit, ne vous en faites pas Me Monteiro et surtout n'arpentez pas tête baissée les couloirs du Palais, comme vous l'a cruellement conseillé un Parisien. Haut les cœurs !

Me Laurent Trastour, 12e secrétaire

Préparez les Prix de la Conférence, préparez les sérieusement et vous verrez !

Exercice périlleux, le contre discours devient une tâche presque impossible quand il faut s'adresser à un public fatigué par une longue attente et plus de deux heures trente de prestations. Le trésorier de la Conférence, à qui revient cette périlleuse mission, s'est exécuté avec le naturel et la bonne humeur communicative qu'on lui connaît. La salle, à bout de souffle, n'a pas voulu du ton gouailleur de Me Ronsse. Juste une occasion ratée pour elle et pour lui. Il y en aura d'autres.

Enfin, ce fut le tour de la contre-critique. Comme l'année dernière, c'est un ancien Secrétaire de la Conférence du Stage de Paris qui était invité à " passer à la moulinette " ses congénères parisiens. Me Boniffaci, ancien Premier Secrétaire, nous démontra toute l'étendue de ses talents oratoires en critiquant à leur tour ceux qui furent deux heures et demi durant des juges impitoyables.

Parlons-en de ces neuf secrétaires, bourreaux sans pitié de nos quatre candidats. Si cette facilité parisienne de prendre la parole en public est partagée par tous, on retiendra surtout les excellentes interventions pleines de charme et de finesse de Me Cécile Soriano, qui mérite avec Me Cicurel une mention au tableau d'honneur de la soirée. Soulignons aussi les excellentes critiques de Mes Dubest et Balling. Par contre, on oubliera plus vite certaines remarques relatives au physique des candidats ou à de prétendues disgrâces. C'est méchant, gratuit et indigne du talent de nos invités parisiens.

La onzième Berryer belge avait vécu. Une nouvelle fois, le vieux Palais a vibré sous les assauts d'éloquence et d'enthousiasme du public. Six décembre oblige c'est à Saint Nicolas qu'il revenait de clôturer cette soirée "placée sous le signe de l'humour, de la dérision et de l'amitié durable entre deux jeunes barreaux jumelés depuis plus de 150 ans" (pour reprendre l'expression du Président Cornu).

En attendant la douzième Berryer belge, candidats, secrétaires, commissaires et amis du Jeune Barreau se retrouvèrent autour d'une excellente table avant de finir la nuit à l'annexe du Jeune Barreau. Vous savez, cet établissement branché du côté du bois de la Cambre. ■

Photos : Jean Draguez de Hault

Du côté des livres…

"LA DÉCOUVERTE DU CIEL"[1], DE HARRY MULISCH

Olivier Devez

"*Vous savez, moi, je suis tout simple. Très primitif. Je ne me sers que de deux mots… A quoi bon tous les autres…(…) C'est mort. C'est vivant*[2]".

Oserait-on, pour cette fois, l'exercice ? *La Découverte du Ciel*, cher lecteur, c'est vivant. Point.

Il le faudrait. Mais quelle frustration de ne pouvoir ajouter : vivant comme un chef-d'œuvre (le mot dangereux que voilà !). Car c'est bien d'un chef-d'œuvre qu'il s'agit ici. Chef-d'œuvre de ce genre qu'on a cent fois prétendu mort et dont Harry Mulisch proclame l'éclatante santé.

On croyait le roman incapable désormais d'interpréter la formidable complexité du monde contemporain ? On ne l'imaginait plus pouvoir saisir dans une intrigue suffisamment folle, libre, imaginative, la joie et le désarroi des hommes emportés dans la spectaculaire accélération de l'Histoire ? On doutait qu'un romancier pût créer aujourd'hui des personnages à l'âme et à l'esprit suffisamment puissants pour faire face à l'accroissement inouï des connaissances que connut le vingtième siècle ? Des personnages qui pussent contrer, dans un mouvement commun d'amitié, d'amour, de vie, l'éclatement des rapports humains traditionnels et tenter, avec ce qu'elle engendre de douleur et d'émerveillement, une existence éthique, intègre ?

On se trompait. Et l'on regrette seulement qu'il ait fallu attendre sept ans pour qu'enfin, traduite par Isabelle Rosselin dans un français lumineux, rapide, audacieux, *La Découverte du Ciel* le prouve si puissamment.

On ne résume pas pareil roman. On ne le pourrait, d'ailleurs, sans nuire à un de ses buts essentiels, qui est de surprendre, en excitant son intelligence, en réjouissant son imagination, le lecteur. Tout à la fois roman initiatique, fresque historique, empruntant au genre policier le meilleur des suspens, on y admire le travail d'un écrivain appartenant à cette espèce d'hommes un peu craints aujourd'hui : les humanistes. Digressif et fabuleux à la manière du Cendrars de *Bourlinguer*, intelligent comme le Valéry de *L'Idée Fixe*, spéculatif, amoureux de musique et d'architecture, curieux de sciences, de politique, d'histoire, de philosophie, de théologie, Harry Mulisch, dissimulé derrière ses personnages, livre sa pensée, sa réflexion, son émotion, dans le moment de leur germination. Sans complaisance, sans ratiociner, sans verser dans la rassurante complainte d'un ego narcissique, avec rigueur, avec enthousiasme et sincèrement, Harry Mulisch ose braver ce que Philippe Sollers dénonce si justement, "[une] *Société* [qui] *n'a pas besoin de penseurs s'intéressant aux marginalités ou aux délires, ni d'écrivains qui se mettraient à réfléchir*[3] ". Que l'on ne se reproche pas le ton d'apologie volontiers adopté ici : en ces temps si affreusement sombres le souvenir des heures de profond réconfort que la vision du *"Ciel"* de M. Mulisch procure, le justifie.

Et l'on achèvera de se convaincre, en relisant, encore et encore, l'une de ces nombreuses réflexions apaisantes qui parcourent ce roman généreux : *"Dans un monde plein de guerre, de famine, d'oppression, de mensonge, d'ennui, où trouver - hors de l'éternelle innocence des bêtes - une image de l'espoir ? Une mère portant sur le bras son enfant qui vient de naître ? Mais l'enfant peut finir dans la peau d'un assassin ou d'un assassiné, transformant cette image pleine d'espoir en simple préfiguration d'une pietà : une mère portant sur ses genoux son enfant qui vient de mourir. Non, l'image de l'espoir, c'est quelqu'un qui passe avec un instrument de musique dans son étui. Il ne contribue pas à l'oppression, ni à la libération, mais à la vie qui continue, sous-jacente".* ■

1 *De ontdekking van de Hemel*. Traduit du néerlandais par Isabelle Rosselin, avec la participation de Philippe Noble.
2 N. Sarraute, *Entre la Vie et la Mort*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, 1996, p. 664
3 P. Sollers, *Eloge de l'Infini*, Gallimard, Paris, 2001, p. 730

Du côté des livres...
"PLATEFORME", DE MICHEL HOUELLEBECQ

Fabian Beullekens

Commis d'office à la critique d'un roman de la rentrée littéraire, le choix n'était pas facile: devais-je tenter de débusquer la perle rare parmi les piles de nouveaux romans lancés à l'assaut des librairies (au risque de me coltiner un pensum et ainsi, par ricochet, d'ennuyer copieusement les trois lecteurs de cette chronique) ou, plus modestement, me rabattre sur le déjà événement de l'année, "Plateforme"? Ce dernier choix présentait certes l'avantage de coller à l'actualité mais aussi le risque de n'avoir rien à dire qui n'ait déjà été dit ou écrit quelque part. Car depuis sa parution, les critiques n'ont pas manqué: chef-d'œuvre pour les uns, navet pour les autres (cette absence de nuance constituait néanmoins un argument suffisant pour examiner l'objet du délit: tant de réquisitoires et de dithyrambes ne pouvaient concerner qu'un ouvrage peu banal...).

S'ajoutait à ce dilemme un écueil: l'auteur. Comme le confirment ses récentes prestations télévisées (notamment à l'émission "Campus" où officie Guillaume Durand, aussi crédible en successeur de Bernard Pivot que Monseigneur Danneels présentant le télé-achat), le charisme et l'éloquence ne figurent pas parmi les qualités les plus incontestables de Michel Houellebecq. Celui-ci s'exprime généralement par phrases inachevées et raisonnements abscons, dont on ne sait pas très bien s'ils sont dus à une rapidité d'esprit hors du commun ou à un penchant trop marqué pour la dive bouteille. On conviendra que tout cela ne laissait rien présager de bon quant à la cohérence du récit et à l'intelligibilité du message.

Malgré ces risques et peut-être à cause d'eux, je tentai le pari: après tout, au moins mon avis aurait-il la légitimité d'avoir été formulé par quelqu'un ayant lu le livre... Par ailleurs, je n'avais pas lu *Les particules élémentaires*, livre déjà culte, et j'entendais bien me rattraper avec celui-ci.

Ni beau ni repoussant, ni jeune ni vieux, ni pauvre ni riche, le héros frise, en tous domaines, le médiocre. Fonctionnaire au ministère de la culture, sans femme et sans véritables amis, il subit le cours immuable des choses, attendant la retraite et, accessoirement, la mort. Il est au diapason de son époque où l'heure est au "*socialisme apaisé*", dans un occident désenchanté qui ne croit plus ni a dieu ni à diable et qui noie son chagrin dans la consommation. Seules "oasis" dans la vie morne de ce désabusé : ses escapades en Thaïlande où il trouve, contre rétribution, des corps indulgents prompts aux ébats furtifs.

C'est précisément lors d'un de ces voyages organisés que surgit dans sa vie Valérie, salariée de Nouvelles Frontières, personnage désarmant de gentillesse et de douze ans sa cadette. Et c'est la révélation: c'est donc ça l'amour! Visiblement inspiré par Cupidon (et par ses expériences orientales), notre héros d'ordinaire plutôt pusillanime conseille alors à Valérie et à un de ses collègues de créer des "*Eldorador Aphrodite*", clubs de vacances de "charme". Le succès ne se fait pas attendre: les premiers clubs sont pris d'assaut par les clients et l'idée risquée se transforme en succès commercial. Mais un attentat perpétré par des islamistes tue des dizaines de clients ainsi que Valérie. Le héros retombe alors dans sa vie lugubre, d'autant plus cruelle qu'il sait désormais à quoi ressemble le bonheur ("*Valérie n'aura été qu'une exception radieuse*").

On a tout entendu sur ce livre: Houellebecq ferait notamment l'apologie du tourisme sexuel et serait raciste (certains personnages tiennent en effet des propos péremptoires sur l'islam). C'est évidemment confondre l'auteur et ses personnages. Il faut reconnaître que Houellebecq ne fait rien pour décourager ses piètres exégètes (mais pourquoi le ferait-il?): son héros s'appelle Michel et a quarante ans comme lui. Il n'en faut pas plus pour que certains esprits obtus voient dans les agissements de son héros une illustration des convictions de l'auteur. Cette interprétation est un contresens. Ce qui est sans doute insupportable à certains, c'est qu'au lieu de désapprouver les agissements qu'il décrit, Houellebecq se contente de les décrire. Peu enclin à la périphrase, Houellebecq dépeint en fait le monde tel qu'il le voit, et il est là parfaitement dans son rôle de romancier. Ce n'est tout de même pas de sa faute si le monde n'est pas angélique...

Ce qu'on a moins entendu, c'est que ce livre est en réalité, au-delà de son décor parfois sordide, une jolie histoire d'amour. Voilà qui sied peut-être moins à sa réputation de provocateur mais il faut bien convenir que c'est là l'essentiel du livre. Le reste n'est que le tribut versé par Houellebecq à ses adeptes, avides de modernisme et de sensationnel. Le livre n'est pas pour autant exempt de reproches: on peut par exemple s'énerver de certaines manies de l'auteur, comme celle consistant à abuser des contrastes pour montrer combien les événements, même les plus tragiques, n'ont pas de prise sur le narrateur ("*deux adolescents (...) éclataient la tête d'une sexagénaire à coups de batte de base-ball. En entrée, je pris des maquereaux au vin blanc*"). Les contrastes sont percutants pour qui sait en jouer[1]. En l'occurrence, certaines juxtapositions frôlent le ridicule. En outre, Houellebecq ennuie franchement quand il se lance dans de longs raisonnements philosophiques qui alourdissent inutilement un récit par ailleurs fort enlevé.

Il reste que certains passages sont assez drôles ("*Ce que le personnel soignant apprécie, c'est de rencontrer chez le malade une certaine résistance, une indiscipline qu'il pourra s'ingénier à briser, pour le bien du malade naturellement*" ou "*Qu'avais-je produit, moi-même, pendant mes quarante années d'existence? A vrai dire, pas grand-chose (...) En un mot, j'avais travaillé dans le tertiaire*") et que le livre se lit d'une traite.

Bref, regard révolutionnaire sur la condition humaine ou ode intolérable à la débauche? N'en déplaise à certains, sans doute rien de tout cela. Juste une belle histoire d'amour ayant pour cadre le monde d'aujourd'hui. Thème assurément moins moderne mais pas pour autant plus facile à exploiter littérairement. Houellebecq y est pourtant parvenu, sans atteindre au chef-d'œuvre cependant, et a même réussi le tour de force de vendre au plus grand nombre une "simple" histoire d'amour en s'appuyant sur la vague médiatique suscitée par des thèmes sulfureux ... qui ne sont en rien le vrai sujet du livre. On a connu pire stratégie commerciale. ■

1 On se rappelle *Quatre-vingt-treize* où Hugo écrit, alors que le marquis de Lantenac est pourchassé par les républicains et que les cloches battent le rappel: "*Le tocsin continuait. Le marquis s'endormit*".

ECHOS

OMNES AUDIENTUR JUDICUM QUOTIDIANUM REFERENTES

LA FONTAINE AU PALAIS

FABLES À L'USAGE DES AVOCATS

Quand on est "un bleu" au conseil de l'Ordre, je crois que ce qui marque le plus, c'est la première expérience de ce qu'il est convenu d'appeler "le disciplinaire".
La mort civile n'existe plus depuis longtemps, mais nous pratiquons toujours la peine de mort professionnelle.
Si ces quelques lignes ne sont évidemment pas le réceptacle d'un pathos dérisoire et rabâché, voire d'états d'âme excessifs, il est toutefois constant que cette confrontation presque hebdomadaire avec un confrère dépouillé de sa robe, qu'il faut juger et souvent punir, interpelle et tourmente, plus que d'autres sans doute, ceux dont le métier est de défendre.
En siégeant, il m'arrive de songer alors aux vers de Charles Gheude, l'avocat-poète.

X.G.

Les avocats malades de la crise

Les animaux malades de la peste
(Livre VII, 1)

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Crise (puisqu'il faut bien l'appeler par son nom)
Capable de répandre en tous lieux son poison,
Faisait aux avocats la guerre.
Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés ;
On les voyait tous occupés
A chercher le soutien d'une pénible vie ;
Procès excitaient leur envie ;
Petits et grands les épiaient,
Désireux d'en faire leur proie ;
Mais, hélas ! les clients fuyaient :
Peu de plaids, partant peu de joie.
L'Ordre délibérant sur ce sort malheureux,
L'un dit : "Nous sommes trop nombreux,
De là provient notre infortune.
Que les plus occupés de nous
S'en aillent du barreau, sans regret, sans courroux ;
C'est le moyen d'avoir la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévouements.
Ne nous dupons donc point : disons, en confiance,
Notre plus ou moins d'abondance."
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
J'ai gagné force ducatons,
A plaider procès d'importance.
Même il m'est arrivé quelquefois d'engranger
L'étranger.
Je me dévouerai donc, s'il le faut : mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'explique ainsi que moi ;
Car on doit écarter, selon toute justice,
Ici la ruse et l'artifice.
Maître, fit un de ses pairs, trop bon est votre aloi ;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
Car vider tous procès, quelle qu'en soit l'espèce,
Est-ce pléthore ? Eh non ! Vous leur fîtes, seigneur,
En les plaidant, beaucoup d'honneur.
Quant à l'étranger, l'on peut dire
Qu'étant digne de ses faveurs,
Vous avez à bon droit, par vos talents sauveurs,
Etendu sur lui votre empire.
Ainsi dit le bonhomme, et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Des confrères présents la réelle puissance
Préférant leur laisser moins dette que créance :
Tous ces gens bien lotis, et jusqu'aux moins anciens,
Au dire de chacun n'avaient pas trop de biens.
Pauvret vint à son tour, et dit : j'ai souvenance
Qu'en Justice de Paix passant,
La faim, l'occasion, le devoir, et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
J'osai pour un client, faire marcher ma langue ;
C'était audacieux, puisqu'il faut parler net.
A ces mots, on cria haro sur le pauvret.
Un clerc des plus savants prouva par sa harangue,
Qu'il fallait condamner ce confrère infernal,
Ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal,
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Faucher l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
Rien que l'exil n'était capable
D'expier son forfait. On le lui fit bien voir.

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de Cour vous rendront blanc ou noir.

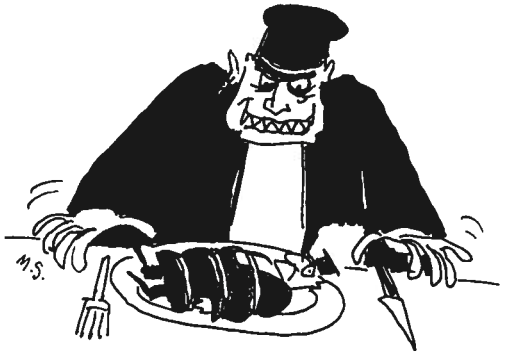

JOURNEE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Le mardi 9 octobre dernier, la Conférence du Jeune Barreau organisait la désormais traditionnelle journée d'accueil des nouveaux stagiaires de notre Ordre.

Dès 14 heures, une visite guidée du Palais, animée par les commissaires en fonction et qui débuta, fort à propos, à la buvette, permit aux nouveaux venus de se familiariser avec les greffes, salles d'audience et autres lieux d'importance du Palais et de ses annexes.

Un peu plus tard dans l'après midi, la salle 1.33 accueillait les stagiaires pour une réunion d'information destinée à les entretenir de leurs obligations de stage et des services mis à leur disposition par le Jeune Barreau (activités scientifiques, ludiques, mais également service de placement et exercices de plaidoiries), l'Ordre (cours CAPA et présentation du Bureau d'aide juridique) et la Caisse Privée Banque.

L'après-midi se poursuivit par une rencontre fort agréable avec le bâtonnier et les membres du conseil.

Mais le meilleur restait à venir…La Conférence accueillit en effet ce soir là jeunes et moins jeunes (le conseil de l'Ordre était en effet dignement représenté) dans un restaurant russe "branché" du quartier St Géry : les Ateliers de la grande Ile.

Le succès de la soirée fut entier. Plus de 140 personnes animèrent, au rythme de la musique tzigane, une des soirées les plus réussies de ce début d'année. Les cochons de lait et koulibiacs de saumon abondaient sur les tables, la vodka coulait à flots.

Nos hôtes durent même refuser plusieurs personnes étrangères à l'évènement qui, attirées par les mélodies, tentaient de participer à la fête.

Des musiciens vêtus de costumes colorés arrivèrent ensuite pour agrémenter le repas de chants russes traditionnels. La vue des murs du restaurant, recouverts de fresques représentant St Petersbourg, Lénine et même Karl Marx, acheva de transporter les convives de cette belle soirée loin de Bruxelles et du barreau, plus près des steppes de Russie.

CDR

OUVRAGE À PARAÎTRE

En janvier 2002, paraîtra aux éditions "Le grand miroir" le prochain ouvrage de notre confrère Alain Berenboom : *L'auberge espagnole et autres histoires belges*. Ce livre reprend le texte de la pièce qui fut jouée en juillet 2000 au Palais de Justice ainsi que plusieurs nouvelles inédites ayant la justice comme toile de fond.

IOS

UOTIDIANUM REFERENTES

LA LUMIÈRE DES OMBRES

Les couloirs du Palais de Justice dissimulent des talents exceptionnels…nous le savions tous.

La réputation des revuistes n'est certes plus à faire, les talents oratoires des acteurs de *Kafka* et *Mata-Hari* ne font nul doute dans notre esprit.

Mais le verbe n'est-il pas l'essence même de nos professions d'avocats et magistrats ?

Franchissons donc la rue aux Laines et poussons la porte du Parquet. Le cinquième étage abrite une personnalité dont le verbe est loin d'être l'unique qualité.

Au fond du couloir, un bureau comme tous les autres…ou presque.

Notre regard est immédiatement attiré par les pastels qui habillent les murs, soulignent l'atmosphère.

L'artiste, c'est lui…Didier Van der Noot. Substitut du Procureur du Roi théâtral dont les réquisitoires reflètent la vocation, il est avant tout un artiste remarquable dont les fusains nous révèlent la passion.

Samedi 1er décembre, à la galerie d'art Pré aux Sources, il nous a permis de pénétrer dans son univers, son jardin…celui qu'il arpente depuis sa plus tendre enfance, celui qu'il a décidé de nous faire découvrir. Au détour d'un chemin, derrière un arbre aux branches enlacées, il y a un visage d'enfant, une maisonnette ardennaise, un cours d'eau, quelques flocons de neige. Tout bouge…tout respire…Les dégradés de gris perle et de blanc parlent…vivent… Le vent souffle dans les arbres, les rivières coulent paisiblement, les torrents se déchaînent, les rayons du soleil se déposent sur les peupliers, la glace craque, des forêts se dégage une odeur de feuilles mortes. Un bambin chuchote…je l'entends rire...

Plus qu'un paysage posé sur toile, Didier Van der Noot a réussi son pari : celui de nous faire ressentir ses impressions intimes, l'intensité, la force d'un moment de vie au pied d'une colline, à l'aube d'un champ fleuri, au sein d'un village.

Le jeune pastelliste qui émouvait dès ses débuts par la sensibilité de ses dessins a su aujourd'hui nous étonner par la richesse et la réalité de ses fusains.

Asseyez-vous, regardez, contemplez…peut-être que comme lui, peut-être que comme moi, vous verrez la couleur là où, à première vue, elle n'est pas…

S.H.

GRAND CHELEM JUDICIAIRE

Détrompez-vous. En 2001, le plus célèbre tournoi du grand chelem n'a pas eu lieu à Wimbledon mais bien …au Wimbledon Tennis Club. C'est en effet le seul tournoi au monde qui peut se targuer d'accueillir rien moins que des magistrats aussi chevronnés à la cour que sur le cour(t) venus se mesurer à des avocats désireux d'en découdre en dehors des prétoires. C'est là que l'on a pu admirer, entre autres, le Premier président émérite de la Cour d'appel ou Me Hippolyte Wouters en pantalon blanc, le Procureur Général en short blanc, et même le président du Jeune Barreau sans "nœud pap" (de couleur). Remisées les robes rouges et noires.

Pendant près de cinq heures, les balles ont fusé sur les tapis verts aux rebonds déroutants, au gré des 34(!) parties savamment orchestrées par Madame l'Avocat Général Jockmans et les commissaires *"ès sport"* Mes Benoît Lemal et Caroline Vilain (qui réussirent tous les trois le tour de force de cumuler les fonctions de chef d'orchestre et de premier violon).

Résultat de ces hostilités déridées : 20/14 en faveur du barreau…ce qui fera dire à Monsieur le Procureur Général, aussi bon perdant que bon joueur, que ses pairs eurent le tact, si pas de mettre toujours la balle dans le terrain, à tout le moins de laisser gagner leurs adversaires. Mais soyez en sûrs, les magistrats fourbissent déjà leurs armes en vue de l'édition 2002, à ne rater sous aucun prétexte.

A.V.

LES CODES

SUR CD-ROM OU FEUILLETS MOBILES

Conditions spéciales pour étudiants et avocats stagiaires

◆ Sur feuillets mobiles

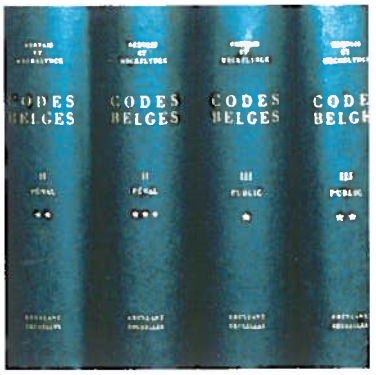

- 5 tomes en 12 classeurs
  - **Tome 1**: matières civiles et commerciales ..... (2 volumes)
  - **Tome 2**: matières pénales ..... (3 volumes)
  - **Tome 3**: matières administratives et de droit public ..... (4 volumes)
  - **Tome 4**: matières sociales ..... (2 volumes)
  - **Tome 5**: matières fiscales ..... (1 volume)
- 3 mises à jour par an
- Prospectus avec prix sur demande

◆ Version CD-Rom

- Compact: 11.000 pages en version intégrale
- Interface conviviale:
  toute l'information accessible par un browser internet standard déjà disponible sur votre Mac/PC
- Simplicité d'installation: pas de logiciels à installer ni à apprendre
- Puissance de recherche par:
  - Table alphabétique
  - Table chronologique
  - Table des matières
  - Recherche "Plein texte"
  - Navigation par liens hypertextes
- Compatibilité avec tous les traitements de texte ("copier-coller") pour récupération de textes
- L'état de la législation antérieure reste disponible à tout moment sur CD-Rom
- Prospectus avec prix sur demande

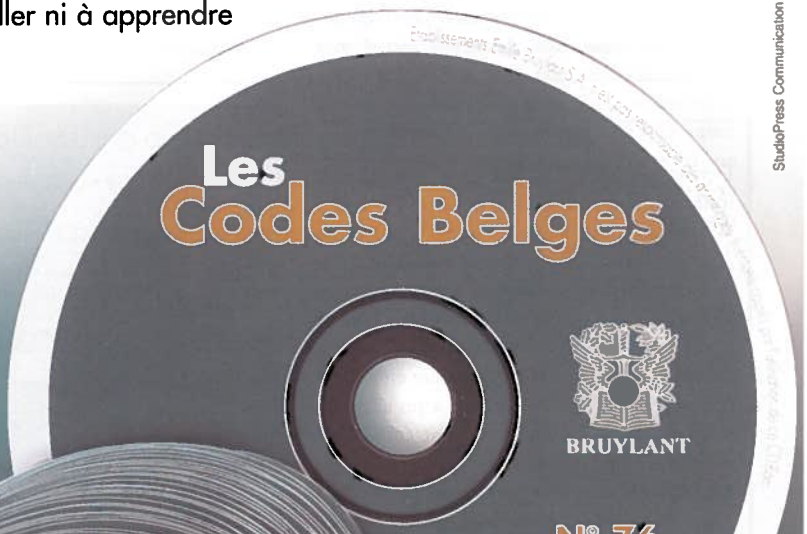

Version démo du CD-Rom sur :
www.bruylant.be

BRUYLANT
RUE DE LA RÉGENCE 67 • B-1000 BRUXELLES • TÉL +32 (0)2 512.98.45 • FAX +32 (0)2 511.72.02 • lib.bruylant@pophost.eunet.be

StudioPress Communication Brussels

LES CODES LARCIER

Nouvelle édition 2001

• À jour au 1er janvier 2001 •

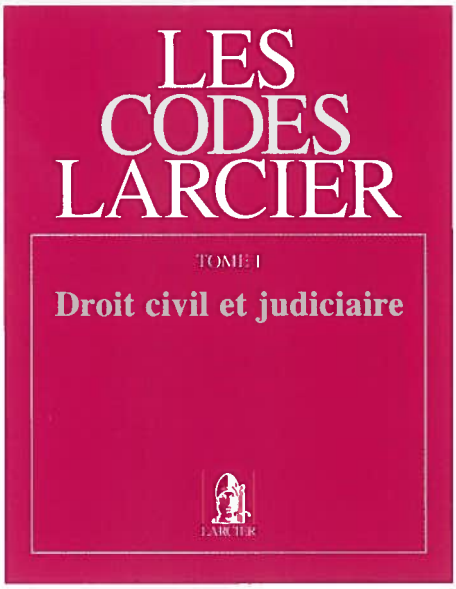

Toute la législation usuelle coordonnée et annotée

Deux versions adaptées à vos besoins

La version papier

- Une collection de 7 tomes reliés
- Les tables alphabétique et chronologique dans un volume séparé
- Mise à jour tous les six mois avec les compléments cumulatifs
- Un instrument de travail de référence

La version informatisée

NOUVEAU

Tous les Codes Larcier sur un CD-Rom

- Nouvelle coordination des textes tous les six mois
- Rapidité d'accès à l'information
- Nombreuses facilités de recherche
- Grande souplesse d'utilisation

LARCIER

Informations et commandes :

LARCIER c/o Accès + sprl

Fond Jean-Pâques 4 • B-1348 Louvain-la-Neuve • ☎ (010) 48 25 07 • (010) 48 25 19 • e.mail : acces+cde@deboeck.be

Nouveau !

Manuel de droit pénal financier

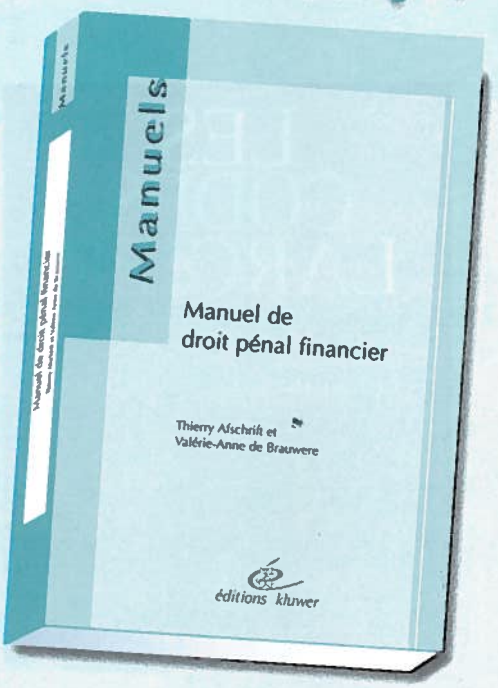

Le droit pénal financier a connu une évolution spectaculaire tant par les nouvelles infractions que par les modifications des infractions existantes. Voici un commentaire éclairé sur l'ensemble des infractions qui constituent le droit pénal financier: fraude fiscale, faux et faux fiscal, infractions liées à l'état de faillite, abus de biens sociaux, infractions au Code des sociétés, organisation frauduleuse d'insolvabilité, délit d'initié, blanchiment d'argent, etc.

Par Thierry Afschrift
Valérie-Anne de Brauwere

Disponible au prix de: € 98,54 TVAC (6%)

Pour toute commande: **0800/168.68**

éditions kluwer

JURISOFT plus

Logiciel pour avocats de la nouvelle ère !

Logiciel intégré sous Windows 95/98/ME & NT/2000/XP.
Extrêmement convivial et rapide.
Aussi bien pour cabinets individuels
que pour grandes associations et sociétés.
Conçu pour l'avenir : intégration avec E-mail,
support par Internet,...
Déjà plus de 3.000 utilisateurs dans 500 cabinets !

Demandez une brochure sans engagement
ou visitez notre site www.servisoft.be

distribué par SERVISOFT s.p.r.l.
rue de la Semence 29 bte 8 - 1080 BRUXELLES
Tél. 02 415 81 76 - Fax 02 415 81 77
servisoft@servisoft.be - www.servisoft.be

Portraits à l'aquarelle et à l'huile
Tableaux sur commande
Dessins
Marcel Siraut *
artiste peintre
Parvis Sainte Alix 20 B=6
1150 Bruxelles Tél: 02/762.20.76

Rentrée solennelle de la Conférence du Jeune Barreau

Vendredi 18 janvier 2002 à 14 heures 45

Palais de Justice
Devant la salle 1.33

Hommage aux avocats décédés au cours des deux dernières guerres pour la défense des Libertés.

Vendredi 18 janvier 2002 à 15 heures

Palais de Justice
Salle des audiences solennelles de la Cour d'appel

Nous avons le plaisir de vous convier à la séance solennelle de rentrée de la Conférence du Jeune Barreau, au cours de laquelle seront proclamés les prix décernés par l'Ordre et la Conférence.

La séance solennelle de rentrée sera rehaussée de la présence de Son Altesse Royale le Prince Philippe, ainsi que – dans la mesure du possible – de la présence de Son Altesse Royale la Princesse Mathilde.

Me Geoffroy Cruysmans prononcera le discours de rentrée : "Nations".

Cette année, nous fêterons le 160ème anniversaire du premier discours de rentrée, ainsi que le 75ème anniversaire de la première attribution des prix de plaidoirie Le Jeune et Janson.

Entrée gratuite. Port de la robe souhaité.

Inscriptions :
au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél: 02.508.66.43 – fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Banquet de la rentrée solennelle

Vendredi 18 janvier 2002 à 19 heures 30

Halles de Schaerbeek
Rue Royale Sainte-Marie, 22 A à 1030 Bruxelles

Après la séance solennelle de rentrée, nous nous retrouverons aux Halles de Schaerbeek pour le banquet et la revue, suivis d'une soirée dansante.

Tenue de soirée souhaitée.

Le nombre de places est limité. Elles seront attribuées selon l'ordre des inscriptions définitives.

Participation aux frais :

Avant le 15 décembre 2001 :
- stagiaires membres et leurs conjoints : 55,78 € (2.250 BEF)
- membres : 73,13 € (2.950 BEF)
- non-membres : 80,57 € (3.250 BEF)

Après le 15 décembre 2001 :
- stagiaires membres : 68,17 € (2.750 BEF)
- membres : 80,57 € (3.250 BEF)
- non-membres : 83,04 € (3.550 BEF)

A verser sur le compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau, en mentionnant la référence "Rentrée solennelle 18 janvier" et le nom de la personne inscrite.

Inscription obligatoire au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél: 02.508.66.43 – fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, pour le mercredi 9 janvier 2002 au plus tard.

Durant la soirée, les boissons pourront être payées en BEF, ou – uniquement par virement bancaire – en euros.

ACTIVITÉS

Mini-Recyclage : Actualités en droit judiciaire

Mercredi 6 février 2002 de 12 heures à 14 heures

Palais de Justice
Salle des audiences solennelles de la Cour d'appel

"Développements récents de la jurisprudence de la Cour de cassation en matière de mise en état des causes".

Me Jean-François van Drooghenbroeck, avocat au barreau de Bruxelles et assistant à la Faculté de droit de l'Université Catholique de Louvain, nous entretiendra des nouveautés jurisprudentielles en matière de mise en état des causes.

Une farde de documentation sera remise aux participants.

Participation aux frais (comprenant la farde de documentation, un sandwich et une boisson)
- stagiaires : 15 €
- membres : 20 €
- non membres : 30 €

Inscriptions :
Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. 02.508.66.43- fax. 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Paiement :
Au crédit du compte n°630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles en mentionnant les références "Mini-Recyclage : Actualités en droit judiciaire", et le nom de la personne inscrite.

Formation permanente :
Dans le cadre de la formation permanente obligatoire des avocats de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles (règlement du 21 décembre 1999, *Lettre du Barreau*, 1999 - 2000, n° 2, page 98), la participation à ce colloque vaut **deux points**. Une attestation sera remise sur place aux participants.

Le voyage du Jeune Barreau au Cambodge

du 8 au 16 février 2002

Le prochain voyage de la Conférence du Jeune Barreau aura lieu du 8 au 16 février 2002 au Cambodge. Le programme détaillé ainsi que des informations pratiques (que prendre avec soi, vaccins, comment s'habiller, ...) sont disponibles au secrétariat de la Conférence. Inscriptions clôturées.

Renseignements :
Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél: 02.508.66.43 – fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h.

Théâtre : "Haendel ou le choix d'Hercule", d'Hippolyte Wouters

Jeudi 28 février, Vendredi 1er mars, Samedi 2 mars 2002 à 20 heures 30

Petit Théâtre Mercelis
rue Mercelis, 13 à 1050 Bruxelles

Mise en scène : Patrick Simons

Avec :
Patrick Simons
Florence van de Putte
Dominique Gérard
Dominique De Wolf

Haendel ou le choix d'Hercule dont le titre est tiré d'une cantate profane de Georges-Frédéric Haendel, met en scène un moment de sa vie où il fut - lui aussi - appelé à choisir.

Moment un peu imaginaire où le vraisemblable l'emporte sur le vrai, mais que justifient sans conteste la personnalité, les aspirations et les incertitudes d'un génie né en Allemagne, formé en Italie et se donnant à l'Angleterre.

"Haendel ou le Traité de Rome ... avant la lettre !", écrit l'auteur dans sa préface. Quelques semaines après l'introduction de l'euro, on ne pouvait mieux dire.

La pièce d'Hippolyte Wouters se veut un hommage, mais un hommage lucide, où le texte se borne à sertir et à enchâsser la musique de Haendel pour en faire chatoyer l'insondable richesse.

Comme l'a dit Jonathan Keates : "La spiritualité de Haendel est essentiellement humaine. Il ne nous demande pas de nous prosterner et de nous humilier, imbus du sentiment de notre propre insignifiance. Il nous invite, bien au contraire, à nous voir tels que nous sommes, dignes et vils, nobles et irrationnels, et à comprendre les complexités de notre propre nature".

En cherchant à mieux faire connaître le personnage de Haendel, Hippolyte Wouters a tenté, écrit-il, de lui rendre en quelque sorte "la monnaie de ses pièces" : servie par ses alexandrins raffinés et une langue brillante mais sans fard outrancier, l'entreprise est

une vraie réussite et vous plongera dans l'Angleterre du 18ème siècle, au son des cantates italiennes, de l'air de Semele ou de l'Ode à Sainte-Cécile.

Quant aux acteurs, en costumes et perruques, vous les connaissez tous et, permettez-moi de vous le susurrer à l'oreille, lors des avant-premières, je les ai trouvés excellents.

Pour incarner Haendel, il fallait du talent et du physique : Patrick Simons (Titus dans *Bérénice*) dispose des deux et il vous impressionnera. C'est lui aussi qui a mis en scène la pièce.

Florence van de Putte joue la signora Cuzzoni, diva italienne dont Haendel est amoureux de la voix et du corps délicieux : oserais-je dire que le *casting* est donc parfait ?

Dominique Gérard est Lord Ashford, l'émissaire de sa Majesté le roi d'Angleterre : méconnaissable sous un stupéfiant maquillage, il est irréprochable dans son rôle glacé d'homme de cour.

Quant à Dominique De Wolf, c'est le malicieux serviteur de Haendel : dans la pièce, vous verrez qu'il est aussi bon acteur ... que piètre cuisinier !

Bref si, l'an dernier, vous avez apprécié *Lenclos ou la liberté*, vous adorerez *Haendel ou le choix d'Hercule*.

X.G.

Lieu :
Petit Théâtre Mercelis (rue Mercelis, 13 – 1050 Bruxelles), près de la Place Fernand Cocq.

Participations aux frais :
- stagiaires : 12 €
- membres : 15 €
- non membres : 20 €

A verser au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau en mentionnant la référence " théâtre "

Inscriptions :
Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél.: 02.508.66.43 – fax: 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h. Le nombre de places est limité.

ACTIVITÉS

Palais littéraire et artistique : M. Jean-Marc Gollier

Caisse Privée Banque
Rue d'Edimbourg, 26 à 1050 Bruxelles

Mardi 12 mars 2002 à 20 heures 15

Photo Jean Dragutz de Hauli

Jean-Marc Gollier, avocat honoraire, chargé de mission à la Commission bancaire et financière, est bien connu des amis de la Conférence du Jeune Barreau. Ancien directeur de celle-ci, il nous a déjà, à plusieurs reprises, fasciné par ses exposés empreints d'intelligence, de culture et d'humour.
Cette fois, Jean-Marc Gollier conversera sur le thème : " La générosité, l'art d'exister".

" Le généreux est, étymologiquement, celui qui est bien né ('génération', 'générer' ont la même racine). C'est, curieusement, la même histoire pour le mot 'libéralité'. Au départ, est libéral celui qui est né homme libre, celui qui est bien né. Est-ce à dire que celui qui est libre, celui qui est bien né, l'est parce qu'il donne, qu'il se donne ? Je me demande si être généreux, ce n'est pas l'art d'exister, si l'homme qui n'est pas généreux n'est pas un homme inexistant, si une humanité qui n'est pas généreuse est encore une humanité. L'avocat qui se dévoue est pas mal concerné par ce truc un peu décalé".

Entrée gratuite.

Renseignements et inscriptions :
Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél : 02.508.66.43 – fax : 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00.

Tribune des grandes conférences : M. Axel Kahn

Palais de Justice
Salle des audiences solennelles de la Cour d'appel

Mardi 19 mars 2002 à 20 heures 15

" Ethique, médecine et société "

Généticien français de renommée internationale, président du comité " sciences de la vie " de la Commission européenne, le professeur Axel Kahn est également bien connu du grand public pour être l'auteur de plusieurs ouvrages de référence sur les enjeux de la médecine, dont *Et l'Homme dans tout cela ?* paru en 2000 et *L'avenir n'est pas écrit,* dialogue entre Albert Jacquard et Axel Kahn, paru en 2001. Ce 19 mars, le professeur Axel Kahn nous entretiendra, avec la grande clarté d'exposé qui est la sienne, des enjeux éthiques posés par les progrès de la médecine.

Participation aux frais :
- stagiaires : gratuit
- membres : 5 €
- non-membres : 10 €

A verser au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau.

Réservation des places :
Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél : 02.508.66.43 - fax : 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00.

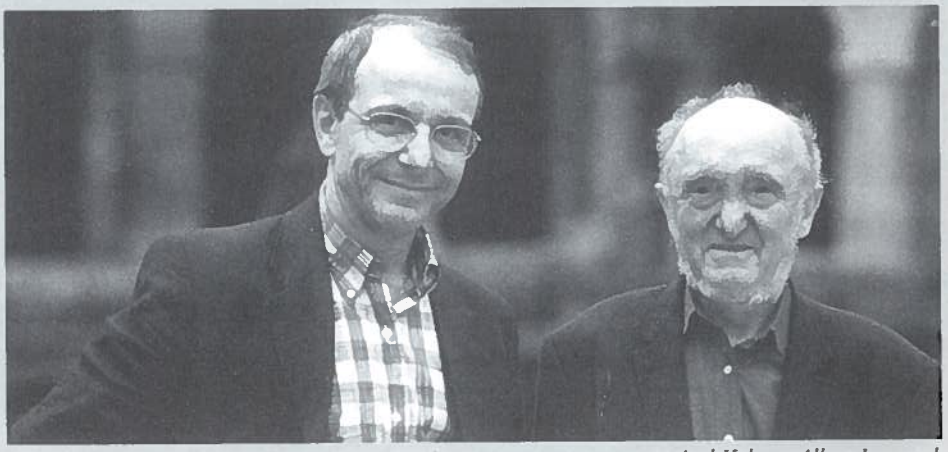

Axel Kahn et Albert Jacquard

Colloque : "50 années d'application de la loi sur les baux commerciaux"

Auditorium Belgacom - Tour Belgacom
Boulevard du Roi Albert II, 27 à 1030 Bruxelles

Jeudi 21 mars 2002

Sous la direction scientifique de Monsieur Michel Vlies et le patronage de la s.a. Belgacom.

Programme

8 h 30 : Accueil des participants

9 h 00 : Allocution de bienvenue par M. Emmanuel Cornu, président de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles.

9 h 15 : Introduction : "Le bail commercial au XXIème siècle", par M. Guy Benoit, Juge de Paix, rédacteur en chef du Journal des Juges de Paix.

9 h 30 : "Le champ d'application de la loi", par Mme Nicole Verheyden-Jeanmart, avocat au barreau de Bruxelles, professeur ordinaire à l'Université Catholique de Louvain.

9 h 50 : "Le bail commercial et les institutions voisines", par M. Paul Alain Foriers, avocat au barreau de Bruxelles, professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

10 h 10 : "La révision du loyer et les aspects financiers du bail commercial", par M. Pierre Jadoul, avocat au barreau de Bruxelles, assistant chargé d'enseignement aux Facultés Universitaires Saint-Louis.

10 h 30 : Pause-café

11 h 00 : "La cession et la sous-location", par M. François Glansdorff, avocat au barreau de Bruxelles, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, et Mme Gisèle Stépanian, avocat au barreau de Bruxelles.

11 h 30 : "La vente du bien loué, des incertitudes légales aux hésitations jurisprudentielles", par M. Michel Vlies, avocat au barreau de Bruxelles, assistant à l'Université Libre de Bruxelles.

12 h 00 : Question time

12 h 30 : Déjeuner

14 h 15 : "L'évolution de la jurisprudence dans la pratique du renouvellement du bail commercial", par M. Yves Denoiseux, avocat au barreau de Liège.

14 h 45 : "Les indemnités d'éviction", par M. Jean-Marie Letier, avocat au barreau de Bruxelles.

15 h 15 : "Compétence, procédure, preuve et interprétation", par M. Thierry Papart, magistrat.

15 h 45 : Question time

16 h 15 : Conclusion - "Appel au législateur" par M. Joseph-Louis Vankerckhove, avocat au barreau de Bruxelles.

16 h 30 : Fin des travaux

Droits d'inscription :

- Droits d'inscription comprenant la participation aux travaux, les pauses-café, le déjeuner et l'ouvrage édité par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles et La Charte :
  - membres de la Conférence et magistrats : 150 €
  - non-membres :
    - avocats de l'Ordre français du barreau de Bruxelles : 175 €
    - autres participants : 200 €

- Droits d'inscription comprenant seulement la participation aux travaux et les pauses-café :
  - membres de la Conférence : 75 €
  - avocats stagiaires membres de la Conférence, étudiants : 50 €

Inscriptions :
Toute personne désirant participer au colloque est invitée à compléter le bulletin d'inscription joint au présent numéro de *La Conférence* et à le renvoyer au plus tard pour le mercredi 12 mars 2002 au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, Palais de Justice, Place Poelaert, 1000 Bruxelles, ou à le faxer dans les mêmes délais au n° 02.519.85.61.

Paiement :
Au crédit du compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles en mentionnant la référence "Colloque : baux commerciaux", et le nom de la personne inscrite.

Renseignements :
Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (tél : 02.508.66.43 – fax : 02.519.85.61), du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h00.
Le nombre de places est limité à la capacité de l'auditorium. Elles seront attribuées par ordre d'inscription définitive, le paiement valant inscription définitive.

Formation permanente :
Dans le cadre de la formation permanente obligatoire des avocats de l'Ordre français du barreau de Bruxelles (règlement du 21 décembre 1999, *Lettre du Barreau*, 1999 – 2000, n° 2, page 98), la participation à ce colloque vaut 6 points. Des attestations individuelles seront remises aux participants le jour du colloque.

AGENDA JANVIER - MARS 2002

Janvier 2002
- Vendredi 18 janvier : rentrée solennelle

Février 2002
- Mercredi 6 février : actualités en droit judiciaire
- 8 au 16 février : voyage du Jeune Barreau au Cambodge
- Jeudi 28 février : Théatre "Haendel ou le choix d'Hercule"

Mars 2002
- 1er et 2 mars : Théatre "Haendel ou le choix d'Hercule"
- Mardi 12 mars : Palais littéraire et artistique de Jean-Marc Gollier
- Mardi 19 mars : Tribune des Grandes conférences – Axel Kahn
- Jeudi 21 mars : Colloque "50 années d'application de la loi sur les baux commerciaux"

PETITES INFORMATIONS

Petites annonces dans «La Conférence»
Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez louer un bureau, chercher un collaborateur ou une secrétaire, vendre vos codes...
Merci de faire parvenir vos annonces dactylographiées au secrétariat de la Conférence.
Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.
Pour toute autre annonce, adressez-vous à RP&C.

Suggestions pour «La Conférence»
Vos suggestions et vos contributions sont les bienvenues. Si vous désirez traiter l'un ou l'autre sujet, faire connaître une opinion, rédiger un billet d'humeur ou un écho, nous serions heureux de publier votre contribution. Merci de contacter à cet égard Me Lucien Kalenga (tél. : 02.537.35.50 - fax : 02.537.59.45).

Service de placement des stagiaires
La Conférence du Jeune Barreau met à votre disposition un service de placement destiné à centraliser les demandes et les offres de stage au barreau. Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le vice-président de la Conférence, Me Gérard Kuyper (tél.: 02.774.99.49 - fax: 02.774.99.50).

Cotisations

Le paiement d'une cotisation permet de participer à l'ensemble des activités de la Conférence et de bénéficier, pour la plupart d'entre elles, de prix réduits. En outre, seuls les membres effectifs en règle de cotisation sont admis à participer aux élections en fin d'année.

Pour l'année judiciaire 2001-2002, les cotisations sont les suivantes :

membres effectifs :
- avocats stagiaires : 500 BEF (12,39€)
- avocats inscrits au tableau :
  - moins de 10 ans de barreau : 1.900 BEF (47,10€)
  - 10 ans de barreau et plus : 2.900 BEF (71,89€)

membres affiliés :
- conjoints non avocats de membres effectifs :
- conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 500 BEF (12,39€)
- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 1.900 BEF (47,10€)
- membres de la communauté judiciaire : 3.400 BEF (84,28€)
- autres sympathisants : 3.900 BEF (96,28€)

A verser au compte n° 630-0215121-34

BUREAU A LOUER

DANS UN IMMEUBLE DE CARACTERE (1950)

Bureau de ± 24m²
Localisation : 4è étage, avenue Franklin Roosevelt 186, 1050 Bruxelles (parking aisé)

Conditions : Entre 20 et 25.000 BEF / mois, charges comprises (à négocier), plus mise à la disposition de la structure de base (téléphone, fax, copieur et possibilité de secrétariat).

Contacter :
Me Carine Vander Burght au 0495/57.80.77.

BUREAUX A LOUER

Avenue Louise 419 - 1050 Bruxelles
140 m² - Loyer: 36.000 BEF / Charges: 3.000 BEF
tél.: 02.645.17.10

BUREAUX A LOUER

6 avocats, 40 ans à 57 ans, avenue Louise, cherchent autre(s) avocat(s) locataire(s) pour bureau ± 20 m², loyer + provision de charges communes dont chauffage + provision précompte immobilier : 17.000 BEF. Possibilité de collaboration ou non, possibilité de location d'un local de secrétariat, avec ou sans secrétaire, en plus.

Participation aux frais : nettoyage, électricité, fax, maintenance téléphone, photocopieur, réceptionniste mi-temps ALE, taxe régionale : ± 9.000 BEF / mois. Possibilité de location d'emplacement de parking.

S'adresser exclusivement par téléphone au 02.640.29.74 ou encore par téléfax au 02.640.93.12.

BUREAUX A LOUER

386 avenue Louise - 1050 Bruxelles
200 m² · 6 grands bureaux
un local « kitchenette » - deux blocs sanitaires
Le tout parfaitement remis à neuf, peintures et tapis.

Un parking est également à louer.

Conditions : 02 343 91 77

FONDS D'AIDE AUX STAGIAIRES

Le Carrefour des stagiaires a adopté le budget qui sera consacré, cette année, à l'aide aux stagiaires de première année qui connaissent des difficultés financières. L'aide consistera dans le remboursement du droit d'inscription aux cours CAPA, soit un montant de 5.000 francs. Les critères et modalités d'octroi de cette aide seront prochainement communiqués par la voie d'un courrier adressé à l'ensemble des stagiaires de première année et d'une annonce dans le périodique du Carrefour, " Pas Perdus ".

AGENDA
DES FOURNISSEURS ET SERVICES SPÉCIALISÉS

TOGES CONFECTION

TRADUCTEURS JURÉS

Alias languages

Toutes langues - délais rapides

101 Bld Saint-Michel • 1040 Bruxelles
Tél. : 02 735 55 95 • Fax : 02 733 67 28
E-mail : info@aliaslanguages.be

INTERNET BANKING

HELPDESK PRIVANET
CAISSE PRIVEE BANQUE
0800-90 211

TRAITEUR

LES FRERES DEBEKKER

95 Rue Charles Degroux
1040 Bruxelles
Tél. : 02 736 00 40 • Fax : 02 736 67 00

SINGER
ALL TRANSLATIONS

Traducteurs jurés depuis 1936
Toutes langues
Toutes légalisations

30 av. Plasky, bte1 • 1030 Bruxelles
Tél. : 02 734 64 11 • Fax : 02 734 14 46
E-mail : singer.translations@chello.be

DÉTECTIVE

GOFFIN - BERNARD
Détectives Privés & Associés

Détectives privés agréés par
le ministère de l'intérieur

16 av. Winston Churchill, bte 10 • 1180 Bruxelles
Tél. : 02 346 61 05 • Fax : 02 345 47 11
E-mail : goffin.associes@skynet.be

LOGICIELS JURISTES

Avonca

La qualité à la portée de tous

sa TOP SYSTEM
112 Bd Lambermont • 1030 Bruxelles
Tél. : 02 247 78 10 • Fax : 02 247 78 25
http://www.avonca.be
E-mail : avonca@topsystem.be

CICERO LawPack

Logiciels pour avocats

Email : informa@cicero.be

www.cicero.be

Tél. : 02 272 08 80

FOURNITURES DE BUREAU

S.A. ODENDHAL

Tout pour le bureau

65b Rue de la Régence
1000 Bruxelles
Tél. : 02 512 13 83 • Fax : 02 511 42 93
E-mail : odendhal@skynet.be

ARCHIVAGE

Archivage externe

Hays Information Management n.v. s.a.

147 Woluwelaan • 1831 Diegem
Tél. : 02 712 20 20 • Fax : 02 712 20 39

JURISOFT plus

Logiciel intégré sous Windows
Distribué par SERVISOFT sprl
Rue de la Semence 29 bte 8 • 1080 Bruxelles
Tél. : 02 415 81 76 • Fax : 02 415 81 77
E-mail : servisoft@servisoft.be
http://www.servisoft.be

ORBIS
MANAGEMENT SOFTWARE

La solution intégrée sous Windows
pour votre cabinet d'avocats

Orbis Management Software s.a.
Rue de Scoumont, 28/5001 • 6230 Rossignies
Tél. : 067/41 17 50 • Fax : 067/41 17 59
E-mail : mail@orbis.be • http://www.orbis.be

EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Le spécialiste du PC portable
PC fixes et service technique

EUROCOM
PORTABLE COMPUTER CENTRE

02 538 58 14

57 rue de Mérode • 1060 Bruxelles
www.eurocom1.com • Fax : 02 537 90 37
courrier : info@eurocom1.com

EXel Win

LA solution informatique pour la gestion de votre cabinet d'avocat

PYRAMIQ SA
Rue aux Laines, 8 - B1000 Bruxelles
Tél 02 503 39 87 • Fax 02 513 55 62
http://www.pyramiq.be
info@pyramiq.be

DESTRUCTION D'ARCHIVES

Shred-it

Unique en Belgique
Destruction d'archives sur site

Chaussée de Waterloo 1379 • 1180 Bruxelles
Tél. : 0800 25052 • Fax : 02 375 23 35
E-mail : shredit@skypro.be

FONDS DE PENSION

- capital à l'âge de 65 ans
- + un montant de participations bénéficiaires
- au choix - réversible à 60 % sur la tête du conjoint survivant, du cohabitant survivant, des enfants de l'affilié ou un bénéficiaire au choix - ou non-réversible
- en cas de décès, le paiement immédiat d'un capital de survie
- cotisation annuelle à fixer librement entre 250 EUR et 2.375 EUR (par tranche de 125 EUR)
- les cotisations sont intégralement déductibles en tant que charges professionnelles (Art. 52/115, 4ème Par. du Commentaire Administratif du Code des Impôts sur les Revenus) quel que soit le revenu et donne lieu à une réduction importante sur les impôts

FONDS DE SOLIDARITÉ

- une allocation inconditionnelle de 3.000 EUR par an, à chaque orphelin d'un membre de la Caisse qui bénéficie d'allocations familiales légales et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans. Dès le début d'études supérieures ce montant est porté à 4.500 EUR par an
- en cas de décès d'un membre de la Caisse, une allocation unique inconditionnelle de 3.000 EUR pour le conjoint survivant
- pension de survie complémentaire pour le conjoint survivant de maximum 7.500 EUR par an, après enquête sur les ressources
- pension complémentaire pour le membre à partir de 65 ans de maximum 7.500 EUR par an pour un isolé et de 9.000 EUR pour un ménage, après enquête sur les ressources
- intervention en faveur du membre en raison d'incapacité de travail de longue durée de maximum 7.500 EUR par an pour un isolé et de 9.000 EUR pour un ménage, après enquête sur les ressources
- d'autres allocations sont octroyées à des membres en difficultés

CAISSE DE PREVOYANCE
DES AVOCATS
ET DES HUISSIERS DE JUSTICE

Avenue de la Toison d'Or 64
1060 Bruxelles
Tél. 02 534 42 42
Fax 02 534 43 43
E-mail: info@cpah.be

www.cpah.be